

LES  
APÔTRES

ESSAI D'HISTOIRE RELIGIEUSE .

D'APRÈS

LA MÉTHODE DES SCIENCES NATURELLES

PAR

ÉMILE FERRIÈRE

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C<sup>ie</sup>

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—  
1879

- Cheruel (A.). Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet. 2 vol. in-8.
- Mémoires de La Rochefoucauld (duc de Doudauville). Tome 3 à 8.
- Pontécoulant (le comte de). Souvenirs historiques et parlementaires. T. I et II, 2 vol. in-8.
- Mémoires inédits du comte Le Veneur de Tillières, ambassadeur en Angleterre, sous la cour de Charles I<sup>er</sup>. 1 vol. in-12.
- Delécluze (E.). Souvenirs de soixante années. 1 vol. in-12.
- Coulmann (J.-J.). Réminiscences. Tome I.
- Garnier Pagès. Histoire de la Révolution de 1848. Tom. VI, VII et VIII. *259*
- Hamel (Ernest). Marie la Sanglante. 2 vol. in-8.
- Galitzin (le prince Aug.). La Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle. 1 vol. in-8.
- Prevost-Paradol. Quelques pages d'histoire contemporaine. 1 vol. in-12.
- Guizot. Un projet de mariage royal. 1 vol. in-12.
- La Rive (de). (W.). Le comte de Cavour, récits et souvenirs. 1 vol. in-8.
- Quinet (Edgard). Histoire de la campagne de 1815. 1 vol. in-8.
- Halévy (F.). Souvenirs et portraits. 1 vol. in-12.
- M<sup>me</sup> de Staël et la grande-duchesse Louise, par l'auteur des Souvenirs de M<sup>me</sup> Récamier. 1 vol. in-8.
- Guizot (Guillaume). Essais Historiques et Biographiques de Lord Macaulay. Tom. I, II, in-8.
- Daniel (P.). Une vocation et une disgrâce à la cour de Louis XIII; Lettres inédites du père Caussin à M<sup>lle</sup> Lafayette. 1 vol. in-12.
- Muret (Théodore). Histoire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. 1 vol. in-12.
- Blaze de Bury (Henri). Le Chevalier de Chasot, mémoires du temps de Frédéric le Grand. 1 vol. in-12.
- Feillet (Alph.). La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul. 1 vol. in-8.

- CÉNAR** (Jules de). Pécheurs et Pécheresses. 1 vol. in-12.
- CHATRIAN** (Erckmann). Le Fou Yégof. 1 vol. in-12, br.
- Contes des bords du Rhin. 1 vol. in-12.
- CHAMPFLEURY**. Le Violon de faïence. 1 vol. in-12.
- CHATILLON** (A. de), et **LOUISENAULT**. Frantz Müller. 1 vol. in-12.
- CLAUDIN** (Gustave). Paris. 1 vol. in-12, r.
- CLÉMENCE ROBERT**. La Fille de Satan. 4 vol. in-8.
- CHERVILLE** (F. de). Les Aventures d'un Chien de chasse. 1 vol. in-12.
- CAMP** (Maxime du). Le Chevalier du Cœur-Saignant. 1 vol. in-12, br.
- D'ASH** (Comtesse). Trois Amours. 2 vol. in-8.
- Une Femme libre. 1 vol. in-12, br.
- DAX** (Vicomtesse de). La Mère. 1 vol. in-12.
- DELESSERT** (Édouard). Toujours tout droit. 1 vol. in-12.
- DESCHANEL** (Émile). A pied et en wagon. 1 vol. in-12.
- DESLYS** (Ch.). Le Canal Saint-Martin. 7 vol. in-8.
- DEVIQUE** (Édouard). Le Fils de Jean-Jacques. 1 vol. in-12.
- Le Chevalier de la Renaudie. 5 vol. in-8, br.
- DICKENS** (Ch.). Historiettes et récits du foyer. 1 vol. in-12.
- DUFOUR** (El.). Le Grimpeur des Alpes, traduit de l'anglais. 1 vol. in-12, br.
- DUMAS** (Al.). Ainsi soit-il. 5 vol. in-8, br.
- Une Aventure d'amour. 1 vol. in-12.
- Jane. 1 vol. in-12, br.
- DUPLESSIS** (Paul). Une Fortune à faire. 2 vol. in-8.
- DURANTY**. La Cause du Beau Guillaume. 1 vol. in-12.
- DUTRIPON** (Camille). Edmée. 1 vol. in-12, br.
- EDMOND** (Ch.). Souvenirs d'un dépaycé. 1 vol. in-12.
- ENAULT** (Etienne). Les Mystères de la conscience. 4 vol. in-8, br.
- ESSARTS** (Alf. des). Contes Pompadour. 1 vol. in-12.

- LEIMA** (Xavier). La Vie dans le Nouveau-Monde. 1 vol. in-12.
- FABRE** (Ferdinand). Les Courbezou. Scènes de la vie cléricale. 1 vol. in-12.
- FÉVAL** (Paul). Quatre femmes et un homme. 1 vol. in-12.
- Bouche de fer. 1 vol. in-12, br.
- La Garde noire. 1 vol. in-12.
- Le Capitaine Fantôme. 2 vol. in-12, br.
- FEYDEAU** (Ernest). Alger. 1 vol. in-12.
- FIGUIER** (M<sup>me</sup> Louis). Le Gardian de la Camargue. 1 vol. in-12.
- FLAUBERT** (Gustave). Salamambo. 1 vol. in-8, br.
- FORGUES** (E.-D.). Gens de Bohême et Têtes fêlées. Scènes de la vie excentrique. 1 vol. in-12.
- Elsie Venner. 1 vol. in-12.
- FOUDRAS** (Marquis de). Le Père la trompette. 3 vol. in-8.
- FULLERTON** (Lady Georgiana). Laurentia (Histoire japonaise). 1 vol. in-12, br.
- GÉRARD** (Jules). Le Mangeur d'hommes. 1 vol. in-12, br.
- Voyages et Chasses dans l'Himalaya. 1 vol. in-12, br.
- GOBORIAU** (Emile). Les Gens de bureau. 1 vol. in-12.
- GRANDFORT** (M<sup>me</sup> Marie). Ryno. 1 vol. in-12.
- GONZALÈS** (Emmanuel). La Maîtresse du Proscrit. 4 vol. in-8, br.
- GOZLAN** (Léon). Histoire d'un diamant. 1 vol. in-12.
- Balzac chez lui. Souvenirs des Jardies. 1 vol. in-12, br.
- HAHN-HAHN** (Comtesse Ida). Maria-Régina. Histoire contemporaine. 2 vol. in-12, br.
- HAMEL** (Comte du). Don Juan de Padilla. 1 vol. in-12.
- HUGO** (Victor). Les Misérables. 10 vol. in-8, br.
- HUGO** (Ch.). Une Famille tragique. 1 vol. in-12.
- JANIN** (J.). Contes non estampillés. 1 vol. in-12, br.
- KARR** (A.). De Loin et de Près. 1 vol. in-12.
- KOCK** (Paul de). La Prairie aux coquelicots. 5 vol. in-8, br.
- L'Ane de M. Martin. 1 vol. in-12.
- KOCK** (Henri). Les Démones de la mer. 6 vol. in 8.

*F. Reynaud*

---

LES

to APOTRES

*OUVRAGES DU MEME AUTEUR*

---

- 1<sup>o</sup> **Le Darwinisme.** — Un vol. in-18, de 450 pages.  
Prix . . . . . 4 fr. 50
- 2<sup>o</sup> **Le Darwinisme.** — *Bibliothèque utile.* — Un vol.  
de 190 pages. — Broché . . . . . 0 fr. 60
- Le même,** cartonné à l'anglaise . . . . . 1 fr. »

*PROCHAINEMENT*

**Jésus bar Joseph, sa vie.** Un volume in-18.

SUIVI DE

**Jésus bar Joseph, sa doctrine.** Un volume in-18.

Outre la doctrine de Jésus ou Christianisme,  
ce volume contiendra :

- 1<sup>o</sup> *Une Étude complète sur saint Paul et ses théories;*  
2<sup>o</sup> *Un Examen comparatif du Christianisme et du Catholicisme.*

259

LES  
APOTRES

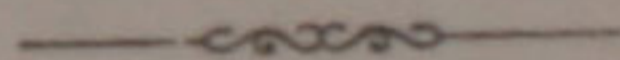
ESSAI D'HISTOIRE RELIGIEUSE

D'APRÈS

LA MÉTHODE DES SCIENCES NATURELLES

PAR

ÉMILE FERRIÈRE



PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C<sup>ie</sup>

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1879

Tous droits réservés.





## PRÉFACE

Jusqu'à présent l'histoire de la primitive Communauté chrétienne a été écrite par des écrivains catholiques ou protestants qui, malgré de considérables divergences, s'accordent tous en deux points fondamentaux : 1° Jésus est divin ; 2° il a apporté au monde quelque chose de nouveau. Quant aux libres-penseurs, ils ne se sont guère occupés des faits et des personnages de cette période qu'au point de vue négatif ; ils ont soumis à la critique de la raison les fables transmises par l'Église ; après en avoir démontré l'absurdité, ils s'en sont tenus là. La tâche qu'ils s'étaient imposée, celle de saper par la base le système

d'abêtissement de l'Église romaine<sup>1</sup>, se trouvait ainsi remplie.

Aujourd'hui il importe de traiter la question au point de vue positif, c'est-à-dire de refaire l'histoire vraie de la Communauté chrétienne et d'en rétablir les acteurs dans la réalité vivante. C'est ce que j'essaie de faire, non pas pour toute l'histoire, mais pour un point seulement; celui-ci, il est vrai, est d'une importance capitale.

Cuvier, mis en présence d'ossements fossiles, avait recomposé l'animal entier. Cette résurrection qui, selon l'expression de Flourens, s'opérait à la voix de la science et du génie, par quel procédé l'avait-il faite? Par la méthode; or, cette méthode consiste en deux grandes lois, celle des Conditions d'existence et celle des Corrélations. Créatrice de la Paléontologie, elle a donné, durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la plus admirable moisson de faits et de connaissances. Quel est l'axiome qui domine aujourd'hui le monde pensant? C'est que le seul moyen qu'ait la raison pour atteindre

1. « PASCAL. *Pensées*, chap. xi, édition Louandre, page 232.  
 « Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant  
 « tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en  
 « faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous  
 « fera croire et vous abétira. — Mais c'est ce que je crains. —  
 « Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre? » Oh! une toute petite  
 chose, l'humanité!

à la vérité est de la chercher avec toute la rigueur de la méthode scientifique ; c'est donc à la méthode scientifique que j'ai eu recours pour résoudre un problème de paléontologie religieuse ; car l'Histoire a aussi, comme la Terre, ses fossiles. Pour être composée de fables et de mensonges, la gangue qui les enveloppe n'en est pas moins difficile à briser. Il s'agit d'un verset du chapitre IX de la première Épître de saint Paul aux Corinthiens. Toutes les explications qu'on en a données jusqu'ici m'ont paru en contradiction irréductible avec le caractère et les conditions sociales des premiers Disciples de Jésus. A l'aide de la méthode naturelle je suis arrivé à cette conclusion : « *Les Apôtres, dans leurs missions, emmenaient chacun une concubine chrétienne.* »

Pénétré de la gravité d'un tel fait, j'ai senti que, pour vaincre les préjugés et ne laisser place à aucun doute, il était nécessaire de prendre hommes et choses à l'origine même de la Communauté et de les éclairer, dans chacune de leurs évolutions, à la lumière de la méthode. Le chapitre intitulé *les Apôtres et les Sœurs-Femmes* est le point culminant de ce Livre ; tout ce qui précède y converge ; ce qui suit s'y rattache par un lien plus lâche peut-être, mais solide. Du reste,

le chapitre consacré aux *Mœurs* du Clergé est une pierre d'attente pour le livre où je comparerai le Catholicisme avec la doctrine du Christ ou Christianisme. Tel qu'il est, il prouve par des documents officiels que, dès le début, la dépravation des mœurs a été la plaie virulente de l'Église catholique. La chasteté si vantée de l'ancien Clergé est une fiction : elle n'a jamais existé. La série continue des décrets répressifs prononcés, durant le cours de chaque siècle, contre l'incontinence cléricale, est accablante; la condamnation est sans appel.

Dans un Appendice, j'ai relégué plusieurs notes destinées à donner des éclaircissements qui ne pouvaient être introduits dans le corps de l'argumentation. J'appelle l'attention du lecteur particulièrement sur les Notices consacrées à la signification de Fils de Dieu, à Satan, à la discussion des textes de saint Jérôme.

Chaque fait, chaque assertion s'appuie sur des preuves empruntées aux sources les meilleures et les plus sûres. Ces preuves sont données intégralement ou indiquées par des renvois au volume et à la page, de sorte que le contrôle est facile à faire. Enfin, à l'Appendice, je n'ai pas hésité à donner le texte latin officiel des principaux Canons,

quoiqu'il fit à peu près double emploi avec le texte français. Mais, comme la grande collection des Conciles est loin de se trouver communément dans les bibliothèques, il m'a semblé bon de fournir, en même temps qu'un moyen direct de vérification, les documents originaux à quiconque entreprendrait une étude sur ces matières.

D'un plan ainsi ordonné, il est résulté pour ce livre un inconvénient grave et aussi un avantage. Hérissés de notes et de renvois, les chapitres sont d'une lecture difficile, fastidieuse; la forme géométrique donnée, en général, à l'argumentation et les divisions multiples ajoutent encore à la sécheresse du sujet. Mais, en revanche, la démonstration y gagne en solidité et en clarté. Établir sur le roc indestructible de la vie réelle et de l'histoire ce qui n'a été jusqu'aujourd'hui qu'un amas de fables et de ridicules travestissements, tel a été le but que j'ai poursuivi. De même que dans l'ascension des hauts sommets le montagnard ne fait point un seul pas sans avoir préalablement, avec la hache, donné à son pied une ferme assiette; de même, sur le terrain ardu des légendes, j'ai marché avec non moins de prudence, de précautions et de lenteur, mais aussi avec la même sûreté.

*Bibliographie.* Les indications qui sont prodiguées dans le cours de l'ouvrage rendent inutile une nomenclature particulière; un simple avertissement suffira touchant les éditions de quelques-uns des auteurs cités.

1° E. RENAN. *Vie de Jésus*, 14<sup>e</sup> édition. — Pour les autres ouvrages, première édition.

2° FLAVIUS JOSÈPHE. — Édition Panthéon; c'est à elle que se rapportent les renvois à la page. Je me suis aussi servi de la traduction de Racine pour ce qui concerne les Esséniens.

3° TERTULLIEN. — Édition Panthéon; *Choix des monuments primitifs de l'Église*.

4° SAINT JÉRÔME. — Édition Panthéon, lorsqu'il y a des renvois à la page.

5° SALVADOR. *Histoire des institutions de Moïse*. — 3<sup>e</sup> édition en deux volumes.

# LES APÔTRES

---

## INTRODUCTION

---

### § I. — MÉTHODE

1<sup>o</sup> **Lois naturelles.** -- Les Lois qui régissent la Nature sont universelles, constantes et invariables ;

A. *Universelles* : elles embrassent tous les êtres sans exception.

B. *Constantes* : leur action n'éprouve pas une seule minute d'interruption.

C. *Invariables* : leur action n'a pas varié ; elle est toujours la même, ni plus forte, ni plus faible.

1<sup>re</sup> *Conséquence.* — Jésus et les Apôtres appartenant à la Nature sont soumis à ses lois. Tout ce qu'on leur attribue de contraire aux Lois naturelles est faux.

2<sup>o</sup> *Conséquence.* — Le Miracle est impossible. En effet, qu'est-ce qu'un Miracle ? Une dérogation aux Lois naturelles ; or il est impossible qu'il y ait une dérogation aux Lois universelles, constantes et invariables de la nature.

**II<sup>o</sup> Loi des conditions d'existence.** — Il est impossible qu'un homme sans instruction, grossier, borné, envieux, cupide, se conduise comme un philosophe instruit, poli, intelligent, désintéressé, bienfaisant. Cela revient à dire que la conduite d'un homme est déterminée par les conditions de sa nature. En histoire naturelle, cette loi s'appelle *Loi des Conditions d'existence*<sup>1</sup>.

Il résulte de là que le premier devoir de l'historien est d'étudier minutieusement le caractère des personnages ; de l'étudier aux sources authentiques, sans se départir un instant des règles de la Critique (vérification, contrôle, etc.). Un caractère bien analysé, exactement connu, est l'élément primordial, indispensable ; tout travail qui ne repose pas sur un tel fondement est une œuvre dénuée de valeur.

Voilà pourquoi ce Livre débute par le portrait des Douze Apôtres.

**III<sup>o</sup> Loi des Corrélations.** — *A.* Tout homme subit plus ou moins l'influence des mœurs, des idées de l'époque où il vit. C'est la Loi de Corrélation générale de tout être organisé avec le Temps.

1. Il est clair que l'Éducation peut profondément corriger les penchants naturels ; en modifiant les éléments d'un problème, sans contredit on en change la solution. Mais à tout moment donné, l'acte est invariablement la traduction exacte de l'état moral présent. Aussi a-t-on pu dire avec raison : « L'Homme est un théorème qui marche. » Seulement, c'est un théorème dont les données élémentaires peuvent subir des évolutions. Les âmes grossières, qui résistent à l'influence de l'Éducation, ne s'écartent jamais de la ligne native. Prédire leurs actes est aussi facile au Philosophe qu'il l'est à l'Astronome de prédire les éclipses des astres : la voie qu'elles suivent est fatale.



*B.* Tout homme subit énergiquement l'influence du Milieu où il vit. Par Milieu, il faut entendre les mœurs, les idées, les passions, les évènements de tout genre. C'est la Loi de Corrélation particulière de tout être organisé avec le Milieu ambiant.

Il est évident qu'un homme vivant, par exemple, au Moyen Age, où les sciences n'existaient pas ; où régnait la Féodalité ; où le Catholicisme tenait les cerveaux sous l'étreinte de sa main de fer ; il est évident qu'un tel homme ne peut pas avoir les mêmes idées qu'un citoyen du XIX<sup>e</sup> siècle (*l'Époque* ou le *Temps*).

Il est évident qu'un homme né et ayant toujours vécu au milieu de rustres et de gens crapuleux ne peut pas avoir les mêmes mœurs et les mêmes idées qu'un philosophe né et ayant toujours vécu au milieu d'une Société polie et savante (*Milieu social*).

Il est évident, enfin, qu'un homme vivant dans un pays troublé, en proie à la guerre étrangère ou civile, dans une atmosphère d'exaltation farouche, anxieux du lendemain, ne peut pas avoir la sérénité, la possession de soi-même, la libre Raison de l'homme qui vit dans un pays calme, prospère, sans souci du lendemain et plein d'espoir pour l'avenir (*Circonstances accidentelles du milieu*).

En résumé : 1<sup>o</sup> Analyser et connaître le caractère (Loi des Conditions d'existence), voilà la première règle.

2<sup>o</sup> Se bien garder de juger les actes d'un homme isolément, mais toujours tenir compte du Temps et du Milieu où ces actes s'accomplissent (Loi des Corrélations), voilà la seconde règle.

Telle est la Méthode que j'ai suivie pour les Apôtres.

## § II. — NOTICES SOMMAIRES SUR LES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT

### § 1. — **Épîtres de Paul.**

Les Épîtres attribuées à saint Paul n'ont pas toutes été écrites par lui ; on les classe de la manière suivante, au point de vue de l'authenticité :

1° *Certaines* : les deux Épîtres aux Thessaloniens, l'Épître aux Galates, les deux Épîtres aux Corinthiens, l'Épître aux Romains, l'Épître aux Philippiens = 7.

2° *Très-probables* : Épître aux Colossiens, Billet à Philémon = 2.

3° *Douteuse* : Épître aux Éphésiens = 1.

4° *Fausse* : les deux Épîtres à Timothée et l'Épître à Tite = 3.

L'Épître aux Hébreux est l'œuvre de Bar Nabas (Fils de la Prédiction), d'après Tertullien, ou d'Apollos, d'après Luther. Personne, parmi les anciens Docteurs, ne l'a regardée comme étant l'œuvre de saint Paul.

### § 2. — **Apocalypse de Jean.**

L'Apocalypse (mot grec qui signifie *Révélation*) n'est pas l'œuvre du Fils de Zébédée : ce grossier pêcheur était incapable d'écrire quoi que ce fût. On a inscrit son nom en tête de la Révélation comme on a inscrit le nom de Nostradamus en tête des

Apocalypses contemporaines. L'auteur inconnu de l'Apocalypse est un *Judéo-Chrétien*<sup>1</sup>, ennemi mortel de saint Paul, qu'il appelle Nicolas.

L'Apocalypse a été écrite dans l'attente de la chute de l'Empire romain, attente que faisait naître l'état de l'Empire à la fin du règne de Néron. La Bête 666 est Néron lui-même. On sait que les lettres hébraïques servaient aussi de chiffres ; or, si l'on écrit en lettres hébraïques *Néron César*, si l'on additionne ensuite les nombres que donne chacune des lettres, on obtient, au total, 666.

### § 3. — Évangile selon saint Marc.

L'Évangile selon saint Marc peut se décomposer en quatre parties :

1° La Première s'étend de I, 21, à XIII, 27. C'est la partie la plus ancienne ; elle est l'œuvre d'un premier rédacteur.

2° La Deuxième Partie, de XIII, 37, à XVI, 8, est postérieure à la première ; elle est l'œuvre d'un second rédacteur.

3° Les versets de I à I, 20, ont été ajoutés à l'Évangile selon saint Marc, d'après l'Évangile selon saint Matthieu, postérieurement à la deuxième partie.

1. On appelle *Judéo-Chrétiens* ceux qui, regardant Jésus comme le Messie, avaient la même religion que Jésus, à savoir : le Judaïsme. Les *Chrétiens*, tout court, par opposition à *Judéo-Chrétiens*, désignent ceux qui ont adopté les théories de Paul, d'abord, puis celles de l'Évangile selon saint Jean ; leur religion est radicalement contraire à celle de Jésus ; de sorte qu'un *Chrétien* se trouve être un homme qui ne croit pas à la religion du Christ !

4° Enfin les douze derniers versets, XVI, 9-20, datent du v<sup>e</sup> siècle.

Les quatre Rédacteurs ou arrangeurs de l'Évangile selon saint Marc sont inconnus.

#### § 4. — Évangile selon saint Matthieu.

On distingue quatre parties dans l'Évangile selon saint Matthieu :

1° La Première, de V à VII, 27, est un Recueil de Sentences de Jésus, les *Logia* (prononcez *Loghia*), écrit primitivement en syro-chaldaïque. Ce Recueil, composé de onze fragments, est célèbre sous le nom de *Sermon sur la Montagne*. De la doctrine de Jésus, le Sermon sur la Montagne est ce qu'il y a de plus authentique et aussi de meilleur.

2° La Deuxième Partie, de III à XIV, comprend des faits communs à l'Évangile selon saint Marc ; mais l'ordre de ces faits y est bouleversé.

3° La Troisième Partie, de XIV à XXVIII, reproduit simplement et dans le même ordre les faits de VI à XVI de l'Évangile selon saint Marc.

4° La Quatrième Partie, qui comprend la Généalogie et la naissance de Jésus, la prédication de Jean-Baptiste et le Baptême de Jésus, de I à III, est propre à l'Évangile selon saint Matthieu.

Sauf le Sermon sur la Montagne, l'Évangile selon saint Matthieu a été écrit en grec, ainsi que tous les autres livres du Nouveau Testament.

Les deux ou trois Rédacteurs de l'Évangile selon saint Matthieu sont inconnus.

## § 5. — Évangile selon saint Luc.

L'Évangile selon saint Luc a été puisé à quatre sources :

1° Tout l'Évangile primitif de Marc (I, 21, à XIII, 27) est passé dans saint Luc (Luc, III, 20, à IX ; XVIII à XXI).

2° La moitié environ du Recueil des Logia est disséminée dans sept chapitres de saint Luc (surtout au chapitre VI, *Sermon dans la Plaine*).

3° La Partie de IX à XVIII, propre à saint Luc et connue sous le nom de Voyage à Jérusalem, provient très probablement de la Tradition.

4° Les deux premiers chapitres, Annonciation et Naissance du Précurseur, Annonciation et Naissance du Messie, sont l'œuvre personnelle de saint Luc ; il les a composés sur une thèse préconçue, à l'aide d'emprunts faits au Vieux Testament. Ce petit roman dénote, chez saint Luc, une certaine dose d'imagination.

L'Évangile selon saint Luc a été écrit tout entier par un sieur Lucain, en latin Lucanus, vulgairement connu sous le nom de Luc. Ce Luc fut quelque temps secrétaire de saint Paul.

Les trois Évangiles selon saint Marc, selon saint Matthieu, selon saint Luc, sont appelés les *Évangiles Synoptiques* ou, par abréviation, les *Synoptiques*, parce que dans leurs parties communes, lesquelles sont nombreuses, ces Évangiles peuvent être transcrits parallèlement, sur trois colonnes, en tableaux synoptiques. Opération qu'il est impossible de faire

avec l'Évangile selon saint Jean. En voici un exemple emprunté à l'épisode des Épis arrachés :

MATTHIEU, XII, 1-2.

En ce temps-là, Jésus passa, un jour de sabbat, par les champs de blé; et ses disciples eurent faim et se mirent à arracher des épis à manger. En voyant cela, les Pharisiens lui dirent : Vois-tu, tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire un jour de Sabbat.

MARC, II, 23-24.

Et il arriva qu'un jour de sabbat, il traversa les champs de blé, et ses disciples firent le chemin en arrachant les épis. Et les Pharisiens lui disaient : Vois donc ! Pourquoi font-ils, au jour du Sabbat, ce qu'il n'est pas permis de faire ?

LUC, VI, 1-2.

Or, il arriva un certain jour de sabbat qu'il traversa des champs de blé, et ses disciples arrachaient des épis et les mangeaient en les égrenant avec les mains. Cependant quelques-uns d'entre les Pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis, les jours de Sabbat ?

### § 6. — Évangile selon saint Jean.

L'Évangile selon saint Jean a été composé, *cent cinquante ans* environ après Jésus-Christ, par un rhéteur inconnu de l'Asie Mineure, qui n'a jamais mis le pied en Palestine. Ce rhéteur, imbu de théories philoniennes et gnostiques (*folies panthéistiques*), a composé sa brochure exclusivement au profit de ses théories, sans s'inquiéter de l'histoire ni de la vérité.

1° Relativement à la vie de Jésus, la valeur de l'Évangile selon saint Jean est égale à zéro.

2° Relativement à la doctrine religieuse, la Religion de l'Évangile selon saint Jean est en opposition complète avec la Religion qu'a professée Jésus. Entre le Monothéisme mosaïque du Jésus qui a vécu

réellement et le Panthéisme gnostique du Jésus fabriqué par saint Jean, l'antithèse est absolue.

3° Même dissemblance entre le langage du vrai Jésus et celui du Jésus fictif de saint Jean ; autant le premier langage est net, précis, nourri d'idées, autant le second est lâche, diffus et vide : c'est un écœurant galimatias.

En revanche, au point de vue de l'histoire religieuse, l'Évangile selon saint Jean est d'une importance capitale. Il marque l'époque précise où a disparu le dernier vestige de la doctrine et de l'esprit du vrai Jésus, du Jésus monothéiste, appartenant à l'école du Mosaïsme prophétique, fortement modifié par l'Essénisme. L'Évangile selon saint Jean peut être considéré comme l'acte de décès du Christianisme ; à partir de cet Évangile, le Catholicisme a régné seul.

### § 7. — Actes des Apôtres.

Les Actes des Apôtres racontent les faits et les légendes qui concernent la première Communauté chrétienne jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome. Cette brochure se divise en deux parties :

1° La Première s'étend de la mort de Jésus jusqu'à la mort de Hérode Agrippa (I à XII). Dans cette partie Pierre joue le premier rôle.

2° La Seconde raconte les missions et les aventures de saint Paul ; les Apôtres finissent par disparaître entièrement de la scène ; seul Jacques, frère de Jésus, y occupe une place importante (XV à XXVIII).

Le rédacteur des Actes des Apôtres est le même

que celui du troisième Évangile ; c'est Lucain, vulgairement Luc.

Comme le troisième Évangile, les Actes des Apôtres sont dédiés à un personnage que l'auteur appelle « Très-excellent Théophile ».

### § 8. — Épîtres de saint Pierre.

1° La première Épître de saint Pierre n'est pas de saint Pierre ; elle est l'œuvre d'un Paulinien, c'est-à-dire d'un chrétien qui partageait les idées de saint Paul. Toutefois elle est ancienne, année 63 environ.

2° La seconde Épître de saint Pierre est encore moins de saint Pierre ; elle a été écrite au II<sup>e</sup> siècle.

### § 9. — Épître catholique de saint Jacques.

L'Épître de saint Jacques est d'un style grec trop élégant pour avoir été écrit par Jacques, l'un des quatre frères de Jésus. Mais elle est considérée, avec raison, comme ayant été dictée ou inspirée par Jacques lui-même à un Helléniste ami ou secrétaire. Quant à la doctrine, l'Épître est en concordance avec la doctrine du vrai Jésus. Elle renferme une réfutation de la théorie suivante de saint Paul : « La Foi justifie sans les œuvres. » L'Épître de Jacques est l'un des plus précieux monuments du Nouveau Testament.

### § 10. — Épître catholique de Jude.

On ignore si cette Épître a été écrite par Jude, frère de Jésus ; en tout cas, elle est l'œuvre d'un Judéo-



Chrétien; c'est un violent réquisitoire contre saint Paul. Monument précieux pour l'histoire des commencements du christianisme.

### § 11. — **Épîtres de saint Jean.**

1° La première Épître est une exhortation à s'aimer les uns les autres. Au chapitre V, le verset 7 contient la formule trinitaire gnostique : *le Père, le Verbe, l'Esprit*, telle que l'Église catholique l'a dorénavant employée.

2° La deuxième Épître est un billet envoyé à une dame pour la prémunir contre l'hérésie des Docètes; on appelait ainsi ceux qui soutenaient que Jésus-Christ, vivant, n'avait pas eu une chair véritable, mais une chair apparente. Cette Épître n'a aucune valeur.

3° La troisième Épître est un billet de félicitations envoyé à un Fidèle. Valeur nulle.

Le rédacteur des trois Épîtres est inconnu.

### § 12. — **Classement des Auteurs au point de vue de l'authenticité.**

En classant les auteurs des écrits du Nouveau Testament au point de vue de l'authenticité, on a :

1° *Certains* : Paul et <sup>2</sup>Luc = 2.

2° *Très-probables* : Jacques et Bar Nabas = 2.

3° *Douteux* : Jude = 1.

Tous les autres sont inconnus.

§ 13. — Classement des Écrits par ordre chronologique.

Les dates suivantes, assignées par les travaux contemporains à chacun des écrits du Nouveau Testament, sont approximatives. Telles qu'elles sont, elles rendront un grand service en faisant toucher du doigt les relations chronologiques entre les différentes parties du Nouveau Testament. Souvent le rapprochement de deux dates en dit plus long que plusieurs pages de commentaires.

1° Première Épître de Paul aux Thessaloniens .....	en	53
2° Seconde Épître de Paul aux Thessaloniens.....	en	54
3° Épître de Paul aux Galates.....	en	56
4° Épître catholique de Jude.....	en	56
5° Première Épître de Paul aux Corinthiens.....	en	57
6° Seconde Épître de Paul aux Corinthiens.....	en	59
7° Épître de Paul aux Romains.....	en	60
8° Épître de Paul aux Colossiens ....	en	60
9° Épître de Paul à Philémon, aux Éphésiens .....	en	60
10° Épître de Paul aux Philippiens.....	en	62
11° Épître catholique de Jacques.....	en	62
12° Première Épître de Pierre.....	en	63
13° Épître de Paul aux Hébreux..... ..	en	65
14° Apocalypse de Jean.....	en	67

15° Évangile selon Saint Marc (partie ancienne) . . . . .	en	68
16° Évangile selon Saint Matthieu . . . . .	en	69
17° Évangile selon Saint Luc . . . . .	en	75
18° Actes des Apôtres . . . . .	en	80
19° Épîtres de Paul à Timothée, à Tite . . . . .		
après l'année . . . . .		100
20° Épîtres de Jean . . . de l'année 100 à		150
21° Évangile selon Saint Jean . . . . .	en	150

*Remarque.* — La guerre des Juifs, racontée par Flavius Josèphe, a commencé en l'année 66 et s'est terminée, en l'année 70, par la ruine de Jérusalem. Vespasien, puis Titus, son fils, commandaient l'armée romaine. Treize cent mille Juifs auraient péri.

En l'année 133, pendant le règne de l'Empereur Adrien, éclata la grande et dernière insurrection des Juifs, sous les ordres de Bar Kokéba (Fils de l'Étoile). La guerre dura quatre ans, de l'an 133 à l'an 137. Six cent mille Juifs succombèrent. A partir de ce désastre, a commencé l'irrévocable dispersion des Israélites.

Ces deux guerres ont exercé une influence extraordinaire sur la fortune et sur le développement de la Religion nouvelle.

---



# CHAPITRE PREMIER

## LES DOUZE APÔTRES

D'APRÈS LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

---

### § I. — Notions préliminaires.

1° On sait que, depuis la captivité de Babylone, la langue usuelle ou populaire chez les Juifs de Palestine fut l'araméen ou syro-chaldaïque, que parlaient les conquérants de la Judée. L'hébreu resta la langue sacerdotale et celle des classes élevées. Cela explique comment, en Judée, la même chose semble avoir reçu deux noms différents. Exemple : en hébreu, « fils de » se dit *ben*, en syro-chaldaïque, *bar*; de là cette double forme : *Jésus ben Joseph* et *Jésus bar Joseph*, pour dire : Jésus, fils de Joseph; Jésus et ses Apôtres, appartenant à la basse classe, parlaient le syro-chaldaïque.

2° On sait aussi que, depuis la conquête de l'Asie par Alexandre le Grand, l'influence grecque devint partout prépondérante. Les Juifs, qui avaient en mains une grande partie du commerce et toute la banque de l'Asie Mineure, échangèrent souvent leurs noms hébreux contre des noms grecs : cela

rendait plus faciles leurs relations avec les Grecs. Il faut y joindre les effets produits par les efforts que firent, pendant deux siècles, les rois d'Égypte et de Syrie pour grécifier la Palestine. C'est ainsi qu'Onias est devenu Ménélas; Yakim, Alkimos; Joseph, Hégésippe, etc.; c'est ainsi que le nom de *Jésus*, aussi fréquent que Léon ou Ernest l'est parmi nous, s'est transformé en *Jason*. En effet :

A. « Jésus » est la mascarade française du mot hébreu *Ieschouâh*, qui dérive de *iâscha*, aider, secourir : Jésus signifie donc « le secours, le salut ».

B. « Jason » en grec Ἰάσων, dérive de ἰάομαι, guérir, sauver : Jason signifie donc « la guérison, « le salut ».

« Jésus et Jason » sont donc le même nom en deux langues différentes<sup>1</sup>.

3° La désignation d'une personne ne se faisait pas comme aujourd'hui. Aujourd'hui on désigne quelqu'un par le nom de famille ou patronymique qu'on fait précéder, la plupart du temps, d'un prénom appelé vulgairement Nom de Baptême.

Chez les Juifs, on désignait une personne en énonçant d'abord le prénom : Jésus, par exemple ; on le faisait suivre de « fils d'un tel », *fils de Joseph* ; puis, si l'on voulait préciser davantage, on ajoutait le

1. Si Pierre et les Apôtres avaient appelé leur maître *Jésus*, celui-ci n'aurait pas compris. Pour qu'il comprît, il fallait que Pierre et les Apôtres l'appelassent *Ieschouâh* ! Dire « Jésus » au lieu de *Ieschouâh*, c'est massacrer un mot à la façon de celui qui, au lieu de « Napoléon », dirait : *Lapaulisson*. Quand on connaît l'influence des mots sur le cerveau de la Multitude, on ne peut s'empêcher de penser que si l'Église remplaçait le nom défiguré et ridicule de *Jésus* par le nom vrai *Ieschouâh*, un grand nombre de Fidèles abjureraient le Catholicisme.

justo

nom de la ville et de la tribu : *Jésus, fils de Joseph, de Bethléem, de la tribu de Juda*<sup>1</sup>.

En Afrique, cette méthode est encore employée. Exemple : Abdallah, fils de Mohammed, de la tribu des Béni-Snassen : « Les Béni-Snassen », c'est-à-dire « les fils de Snassen » ; les Hébreux étaient les Béni-Israël, c'est-à-dire les fils d'Israël (Jacob).

En Écosse, il en était de même, comme chacun le sait par les romans de Walter Scott. Exemple : Rob-roy Mac Grégor est Robert le roux du clan ou tribu des Fils de Grégor.

En Irlande, la filiation se marque par O'. Exemple : Daniel O'Connell, c'est Daniel du clan des Fils de Connell.

En Grèce, on disait de même : « Cimon, fils de Miltiade, Lakiade, » c'est-à-dire : Cimon, fils de Miltiade, du γένος ou tribu des Fils de Lakios. Lakios était la souche de cette famille, comme Israël ou Jacob l'était des douze tribus hébraïques. La terminaison grecque *ade* ou *ide* est équivalente au *ben* hébreu, au *bar* syriaque, au *Mac* écossais, à l'*O'* irlandais.

A Rome, lorsqu'on disait : « *Publius Cornelius Scipio* », le prénom *Publius* était propre à la personne qui le portait ; *Cornélius* était le nom de la gens ou tribu Cornélia ; *Scipion* était le surnom d'une branche de la gens *Cornélia*. Une seconde branche de cette grande famille Cornélia était surnommée *Sylla* ; une troisième, *Lentulus* ; une quatrième, *Céthégus*<sup>2</sup>.

1. VOIR SALVADOR. *Institutions de Moïse*. Tome II, page 189.

2. VOIR FUSTEL DE COULANGES. *La Cité antique*, livre II, chapitre x.

On voit par là que les mots *tribu*, *clan*, γένος, *gens* désignent, à peu près, une seule et même chose, la Filiation.

## § II. — Noms des douze Apôtres.

1° SIMON BAR JONA, c'est-à-dire Simon, fils de Jonas. Il fut surnommé « le Rocher ou la Pierre », en syro-chaldaïque *Képhas* (en France, on prononce très mal *Céphas*), ou *Képha* ou *Kaïapha*; en grec Πέτρος; en latin *Petrus*. C'est une erreur de croire que le surnom de « Rocher ou Pierre » servait à caractériser l'esprit borné, la stupidité; il avait un sens religieux très élevé, il symbolisait la Foi inébranlable, la Piété indestructible. Moïse, en effet, avait fait de la *pierre* ou *rocher* le signe allégorique de Jéhovah, de l'Éternel, de Dieu<sup>1</sup>. Les Bibles catholiques ont traduit le mot hébreu *rocher* par Dieu ou par une périphrase : « Dieu invincible, Invincible protecteur, Dieu puissant »; elles ont donc remplacé le

1. *Deutéronome* XXXII (traduction d'Osterwald). — 4. L'œuvre du *Rocher* est parfaite; car ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est vérité et sans iniquité; il est juste et droit. — 15. Israël s'est engraisié... il a abandonné le Dieu qui l'a fait et il a méprisé le *Rocher* de son salut. — 18. Tu as oublié le *Rocher* qui t'a engendré, et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé. — 30. Comment un en poursuivrait-il mille, et deux en mettraient-ils en fuite dix mille, si ce n'était que leur *Rocher* les a vendus, et que l'Éternel les a livrés? — 31. Car leur *Rocher* n'est pas notre *Rocher*, et nos ennemis en seront les juges.

II SAMUEL (ou II Rois, Bible catholique), XXII-2. Il dit donc : L'Éternel est mon *Rocher*, ma forteresse et mon libérateur. — 3. Dieu est mon *Rocher*, je me retirerai vers lui....

XXIII-3. Le Dieu d'Israël a dit : Le *Rocher* d'Israël a parlé de moi...



signe matériel par l'idée qu'il représente. Les Bibles protestantes ont conservé l'image minéralogique.

Le Grand Sacrificateur ou Grand Pontife qui présida le Sanhédrin lorsque Jésus fut traduit en jugement, s'appelait Joseph. Comme Simon bar Jone, Joseph avait le surnom de *Képhas* ou *Kaïapha*, le Rocher ou la Pierre. Joseph-Kaïapha (Joseph-Pierre) est populairement connu sous le nom de Caïphe. Or on sait par l'historien Flavius Josèphe que, nommé Grand Sacrificateur par le Procurateur romain Gratus, en l'an 25, Joseph-Kaïapha occupa onze ans la suprême dignité. C'est Vitellius, père de l'empereur romain, qui lui donna un remplaçant en l'année 36<sup>1</sup>. Comme il est invraisemblable que les Romains aient laissé la direction du gouvernement intérieur de la Judée pendant onze ans à un crétin, il s'ensuit que le surnom de *Kaïapha* ou *Képhas*, « le Rocher, la Pierre », donné à Joseph par ses concitoyens, ne servait pas à caractériser la stupidité, mais bien l'ardeur de la Foi. Simon bar Jone devait donc son surnom de « pierre » à son étroite piété. Ce pêcheur inculte et grossier était ce que le public appelle un *bigot*.

2° ANDRÉ, frère de Simon, pêcheur comme lui. André est un nom grec : on ignore le nom hébreu.

3° JACQUES, fils aîné du pêcheur Zabdia ou Zébédée : il exerçait le même métier. C'est lui que l'Église appelle saint Jacques le Majeur.

4° JEAN, second fils de Zébédée. Jacques et Jean furent surnommés par Jésus *Bene-regès*, fils du ton-

1. FL. JOSÈPHE. *Hist. ancienne des Juifs*, livre XVIII, chapitres III et VI.

nerre (*ben*, fils de), MARC, III, 17 ; à cause de la violence de leur caractère (LUC, IX, 54, 56). Le mot *boanergès* qu'on trouve dans les Bibles est le nom *Bene-reges* déformé par les copistes qui ne savaient pas l'hébreu (Ed. REUSS, *Histoire évangélique*, p. 272).

5° PHILIPPE, nom grec ; le nom hébreu de ce disciple est aussi inconnu que le disciple même. Le Philippe dont il est parlé *Actes des Apôtres*, VI, VIII, XXI, est l'un des sept diacres : il fut l'ami du martyr Étienne. Saint Clément d'Alexandrie, *Stromates*, livre III, C., a confondu le diacre avec l'Apôtre ; l'erreur de Clément est passée dans plusieurs ouvrages modernes.

6° BARTHÉLEMI est la déformation française de *bar Tolmaï* ou *bar Tolomaï* (en italien, *bar Tolomeo*) ; Tolomaï est le mot grec *Ptolémaïos*, Ptolémée ; de sorte que Barthélemi signifie *Fils de Ptolémée*. De ce sixième disciple on ne sait qu'une chose, c'est qu'il était fils d'un Juif qui avait grecisé son nom.

7° MATTHIEU, le publicain. « Les publicains, en Judée, étaient de simples douaniers. Cette profession n'est jamais populaire ; mais, chez les Juifs, elle passait pour tout à fait criminelle. L'impôt, nouveau pour eux, était un signe de vassalité<sup>1</sup>. Une école, celle de Judas le Gaulonite, soutenait que le payer était un acte de paganisme. Aussi les douaniers étaient-ils abhorrés des zélateurs de la Loi. On ne les nommait qu'en compagnie des assassins, des voleurs de grand chemin, des gens de vie infâme. Les

1. Les Juifs payaient au Temple de Jérusalem, pour les frais du culte, deux drachmes par tête = 1 fr. 80. Payer l'impôt à une Puissance païenne, c'était à la fois trahir son Dieu et sa patrie. Voir les deux épisodes, MATTHIEU, XVII, le Poisson ; et XXII, Rendez à César, etc.

Juifs qui acceptaient de telles fonctions étaient excommuniés et devenaient inhabiles à tester; leur caisse était maudite, et les casuistes défendaient d'y aller changer de l'argent. Ces pauvres gens, mis au ban de la société, se voyaient entre eux<sup>1</sup>. »

Au sujet de Matthieu, il existe une assez grave difficulté. Les trois Évangiles synoptiques sont d'accord pour le mettre au rang des disciples (MATTHIEU, X, 3 | MARC, III, 18 | LUC, VI, 15 | *Actes des Apôtres*, I, 13). Mais Jésus a dîné chez un publicain que le premier Évangile appelle *Matthieu l'apôtre* (MATTHIEU IX, 9), tandis que Marc et Luc l'appellent *Lévi, fils d'Alphée* (MARC, II, 14; LUC, V, 27). M. Reuss pense, avec Origène, que ce sont deux personnages différents, quoique le premier Évangile affirme nettement que le publicain donnant le repas est l'Apôtre de Jésus.

Le premier Évangile, qu'on attribue à l'Apôtre Matthieu, n'a jamais été rédigé par lui : l'auteur ou plutôt les auteurs en sont inconnus.

8° THOMAS, mot hébreu, ou *Didyme*, mot grec, signifient tous deux *le Jumeau*. Du huitième disciple on ne sait que cette qualification; son nom, son origine, son métier, tout est inconnu.

9° Le neuvième disciple est appelé *LEBBÉE* par l'Évangile selon saint Matthieu, X, 3; *THADDÉE*, par l'Évangile selon saint Marc, III, 18; et *Jude de Jacques*, par saint Luc, VI, 16; c'est-à-dire que personne n'a su qui était le neuvième disciple. Pour remplir la place vacante, chaque Évangéliste a choisi un nom à sa fantaisie. « Quant à l'assertion des Commenta-

1. RENAN, *Vie de Jésus*, 14<sup>e</sup> édition, page 167.

teurs que Lebbée et Thaddée sont des noms identiques, c'est une absurdité philologique qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. » REUSS. *Histoire évangélique*, page 272<sup>1</sup>.

10° JACQUES, fils d'Alphée. Il est appelé par l'Église catholique saint Jacques le Mineur : on ne sait rien de lui.

Ni Jacques le Mineur, ni Jacques le Majeur ne doivent être confondus avec Jacques, l'un des quatre frères de Jésus, ὁ ἀδελφὸς τοῦ Κυρίου, « Colonne de l'Église » comme l'appelle saint Paul, *Galates*, II, 9, et chef réel de la Communauté chrétienne, après la mort de Jésus (*Actes des Apôtres*, XV, XXI).

11° SIMON *le Zélote* ou *Zélateur* appartenait à la secte des *Kanaïm*. Les *Kanaïm* (*Nombres*, XXV, 7-12), assassins pieux, s'imposaient pour tâche de poignarder quiconque manquait devant eux à la Loi. Les Zélateurs ont joué un rôle prépondérant dans la grande guerre contre les Romains. C'est un fait très important que parmi les disciples favoris de Jésus se trouvaient deux Simons, l'un *bigot*, l'autre zélateur. Il contribuera à définir avec précision le caractère de la prédication de Jésus.

Dans toutes les Bibles jusqu'à notre époque, la traduction de « Simon le Chananéen » fait croire, à tort, que *Chananéen* indiquait une ville ou un pays d'origine.

1. Dans toutes les Bibles catholiques, on lit : « Lebbée surnommé Thaddée », cela coupe court à toute difficulté. Le Calcul différentiel a été découvert, les uns disent par Newton ; les autres, par Leibnitz. Pour résoudre ce problème de priorité, on dirait d'après la méthode catholique : Le Calcul différentiel a été découvert par Newton, surnommé Leibnitz!

12° JUDAS de la ville de Kérioth en Judée. *Isch-Kérioth* signifie *homme de Kérioth*. Le public croit, à tort, que *Isch-Kérioth* ou Iscariote est un nom de famille dont « Judas » serait le prénom. On ignore quel était le métier de Judas.

Il résulte de ces notices sommaires que :

**1° Au point de vue de l'authenticité.** — On peut regarder comme disciples certains de Jésus, à cause des faits précis et du rôle qu'ils jouent, soit dans les Évangiles synoptiques, soit dans les Actes des Apôtres ou dans les Épîtres de Paul : Simon-Pierre et son frère André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, et Matthieu le publicain.

Simon le zélateur doit être tenu pour *certain*; et cela en vertu de la qualification qui le distingue de Simon bar Jone. Cette qualification est d'autant plus remarquable que, de Jésus à la prise de Jérusalem, le rôle et l'influence des *Kanaïm* alla toujours grandissant. Ces deux raisons sont très solides : elles établissent l'authenticité de Simon le zélateur.

Quant à Judas de Kérioth, quoiqu'il n'ait pas trahi Jésus (comme il sera démontré dans *Jésus bar Joseph*), il a dû être *certainement* disciple de Jésus. On n'aurait pas créé un personnage imaginaire pour lui attribuer un rôle théologique aussi important.

Si « le Fils de Ptolémée » et « le Jumeau » peuvent être acceptés comme *probables*, ils le doivent à cette circonstance qu'un seul point de leur signalement (filiation chez l'un, surnom chez l'autre) a survécu. S'ils étaient des personnages inventés pour satisfaire à une théorie mystique, ils eussent reçu un état civil plus complet.

Quant à Philippe et à Jacques, fils d'Alphée, on n'a rien qui puisse absolument infirmer leur authenticité; il n'existe pas davantage un argument en leur faveur. Leur nom est inscrit dans un verset des Synoptiques et des Actes des Apôtres; puis, plus rien. Saint Paul est muet sur leur compte; de sorte qu'ils ont l'air d'être dans le double verset comme deux unités destinées à compléter un nombre mystique.

Enfin, le neuvième disciple qui chez l'un est Thaddée; chez l'autre, Lebbée; chez le troisième, Jude de Jacques; ce disciple-là n'a jamais existé: il est là uniquement en vue de la théorie mystique du nombre *Douze*.

Car une théorie messianique préconçue domine ce nombre de Douze attribué aux Apôtres de Jésus. Au Messie, restaurateur de la puissance des *Douze* tribus d'Israël, il fallait *Douze Apôtres*.

En résumé, au point de vue de l'authenticité, on peut classer ainsi les Douze Apôtres:

1° *Certains*: Simon-Pierre et André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, Matthieu le publicain, Simon le zélateur et Judas de Kérioth; en tout, 7.

2° *Probables*: Le Fils de Ptolémée (Bar Thèlemi) et le Jumeau (Thomas ou Didyme) = 2.

3° *Apocryphes*: Lebbée ou Thaddée ou Jude de Jacques, Philippe et Jacques fils d'Alphée = 3.

**II° Au point de vue de la profession.** — On sait que Pierre et son frère André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, étaient pêcheurs; que Matthieu était publicain ou douanier: voilà tout. Des autres, rien.

**III<sup>o</sup> Au point de vue de la religion.** — La troupe de Jésus appartenait à l'Orthodoxie mosaïque la plus étroite, comme l'est toute orthodoxie chez les paysans ignares et bornés. Les surnoms qu'avaient les disciples authentiques : « la Pierre, le Zélateur », l'indiquent clairement. Du reste, sur ce fait, les preuves abondent dans les Synoptiques, les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul, comme on le verra ci-après.

### § III. — Portrait des Douze.

A l'exception de Judas, natif de Kérioth, en Judée, les Apôtres étaient tous Galiléens (*Actes des Apôtres*, II, 7), c'est-à-dire d'une contrée célèbre par l'esprit borné de ses habitants. « Sot Galiléen » était l'expression de mépris qu'avaient à la bouche les citoyens de Jérusalem<sup>1</sup>. Mais si un dicton proverbial n'est pas dénué de valeur en tant qu'appréciation générale, on ne peut rien en tirer historiquement lorsqu'il s'agit de juger seulement quelques individus. Si lourds et abrutis que fussent les Béotiens, il n'en est pas moins vrai que la Béotie a produit Épaminondas et Pindare. De même pour la Galilée : elle a donné naissance à Jésus ! Afin d'analyser le caractère des Apôtres, il faut donc autre chose qu'un dicton proverbial, autre chose qu'une appréciation d'ensemble. Interrogeons donc les seuls documents

1. JEAN I, 46. Peut-il y avoir quelque chose de bon à Nazareth ? VII, 41, 52.

Comparer à Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs contre les Romains*. Livre IV, chapitre 34 : Horreurs commises par les Galiléens à Jérusalem.

sérieux que nous ayons sur les disciples de Jésus, à savoir : les Évangiles synoptiques, les Actes des Apôtres et les Épîtres authentiques de saint Paul.

**1° Intelligence obtuse.** — Les Synoptiques sont pleins de faits qui caractérisent l'intelligence obtuse des Apôtres. Jésus, à chaque instant, est contraint de leur expliquer ses paroles. Sa manière d'enseigner, toujours claire et frappante, a beau se dérouler journellement à leurs yeux, ils ne peuvent, sans le secours du Maître, pénétrer le sens de la plus facile allégorie.

« MATTHIEU, XIII, 36. Les disciples s'approchèrent de lui en disant : Expliquez-nous la parabole de l'Ivraie semée dans le champ ? » Jésus accède à leur désir ; puis, il leur dit trois autres paraboles, celles du Trésor caché, des Belles Perles et du Filet jeté dans la mer, toutes trois à la portée d'un enfant. Cependant Jésus n'est guère assuré d'avoir été compris, car : « 51. Il leur dit : Avez-vous bien compris tout ceci ? » Dans saint Marc, les paroles de Jésus ont même un tour plus vif : « MARC, IV-13. Ne comprenez-vous pas cette parabole ? Et comment donc pourrez-vous les comprendre toutes ? »

Lorsque, indignés de ce que les disciples ne se lavent pas les mains avant le repas, les Pharisiens interpellent Jésus, Jésus s'écrie : « MATTHIEU, XV, 11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui souille l'homme est ce qui sort de sa bouche. » Ses disciples lui ayant dit que les Pharisiens se sont retirés scandalisés : « 14. Laissez-les, répond Jésus, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles ; si un aveugle sert de guide à



un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse. » Rien n'est plus clair; et cependant : « 15. Pierre prenant la parole lui dit : Expliquez-nous cette parabole? » En présence de ce béotisme, Jésus s'écrie : « 16. Quoi! êtes-vous encore vous-mêmes sans intelligence? »

Dans saint Marc, même témoignage rendu par Jésus de la faiblesse cérébrale de ses disciples. « VII, 18. Il leur dit: Avez-vous encore vous-mêmes si peu d'intelligence? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans l'homme ne peut le souiller, 19. Parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais dans son ventre... 20. Mais ce qui souille l'homme est ce qui sort de l'homme même : 21. Car c'est du dedans, c'est-à-dire du cœur de l'homme que sortent les mauvaises pensées, les adultères, etc... » Ce qui rend plus sévère le jugement porté sur l'imbécillité des disciples, c'est que précédemment Marc nous a fait connaître que « IV, 34. Jésus ne parlait pas sans parabole, mais en particulier il expliquait *tout* à ses disciples. » Ces leçons données par le plus spirituel des maîtres, sous une forme originale, si propre à faire une vive impression, ces leçons-là sont tombées sur le cerveau des Douze comme sur un roc stérile : les Douze n'ont rien compris, rien appris : c'est toujours à recommencer.

On pourrait s'en tenir là : le jugement de Jésus est décisif. Nul plus que lui n'était capable d'apprécier ses disciples à leur juste valeur. Cependant il est difficile de passer sous silence deux traits surprenants, dont l'un est cité par saint Matthieu et saint Marc à la fois, et l'autre par le seul saint Marc.

1<sup>er</sup> *Fait*. — Jésus vient d'avoir une altercation avec

les Pharisiens et les Sadducéens, qui lui demandaient un prodige. Après les avoir traités d'hypocrites, Jésus leur a tourné le dos et s'en est allé avec ses disciples. « MATTHIEU, XVI, 5. Or, ses disciples étant venus au-delà de l'eau, avaient oublié de prendre des pains. — 6. Jésus leur dit : Ayez soin de vous garder du levain des Pharisiens et des Sadducéens. » Savez-vous comment sont interprétées ces paroles limpides par les disciples, lesquels viennent d'assister à la querelle du Maître avec les Pharisiens ? « 7. Ils pensaient et disaient en eux-mêmes : C'est parce que nous n'avons point pris de pains!!! — 8. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous occupez-vous en vous-mêmes de ce que vous n'avez point pris de pains ? — 11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'est pas au sujet du pain que je vous ai dit de vous garder du levain des Pharisiens et des Sadducéens ? — 12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain qu'on met dans le pain, mais de la doctrine des Pharisiens et des Sadducéens. » Alors ils comprirent.... alors, seulement !

Même scène dans saint Marc, VIII, 14-17.

2<sup>e</sup> *Fait*. — Jésus a nourri cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons<sup>1</sup>. Ce sont les disciples qui ont fourni les cinq pains et les deux poissons ; ce sont eux qui en ont distribué les morceaux aux cinq mille personnes : ce qui déjà est assez merveilleux, douze personnes pour en servir cinq mille ! Ce sont eux qui remportent douze paniers pleins des restes. Tout leur est passé par les mains ; pas un

1. MATTHIEU, XIV, 14-21 | MARC, VI, 35-44 | LUC, IX, 12-17.

détail ne leur est échappé; ils ont tout fait. Cinq pains et deux poissons pour rassasier cinq mille hommes; douze paniers pleins des restes, c'est-à-dire que les restes des pains et des poissons étaient plus considérables que les poissons et les pains entiers : *la partie plus grande que le tout!* Est-il un miracle plus énorme, plus gigantesque? Eh bien, les disciples n'ont rien vu, rien compris. C'est saint Marc lui-même qui constate ce fait inouï avec tristesse : « VI, 52. Car ils n'avaient pas fait assez d'attention au miracle des pains, parce que leur cœur était endurci. » Oui, leur cœur était dur; mais combien plus dur encore était leur cerveau!

**II° Superstition.** — Après de tels exemples d'intelligence bornée, on peut s'attendre à trouver chez les Apôtres toutes les folies de la superstition. En effet, ces pauvres gens croient aux revenants, aux esprits, aux spectres. Ajoutons, à leur décharge, que cette croyance était, à différents degrés, générale dans l'antiquité; elle l'est encore aujourd'hui chez les paysans barbares, partout enfin où le défaut de connaissances scientifiques laisse les hommes sans défense contre les rêves ou le délire de l'imagination. Mais ce qui est particulièrement intéressant dans la superstition des Apôtres, c'est qu'en certains points, elle est fortement marquée du sceau mazdéen. Or, le Mazdéisme, dont l'influence sur les Juifs instruits fut peu sensible, en revanche avait imprégné la basse classe : ce qui est caractéristique<sup>1</sup>.

1. Voir à l'Appendice N° 1 Notice sur les Anges et les Démons | et N° 2 Notice sur Satan.

« MATTHIEU, XIV, 26. Les disciples, voyant ainsi Jésus marcher sur la mer, furent troublés et dirent : C'est un fantôme ! Et ils poussèrent un cri de frayeur. »

Même scène dans Marc, VI, 49.

Dans le dernier chapitre de saint Luc, lorsque Jésus ressuscité apparaît tout à coup au milieu des onze Apôtres et de « ceux de leur compagnie », quelle est la première pensée des disciples ? — « XXIV, 37. Troublés et saisis de crainte, ils s'imaginèrent voir un esprit. » Il fallut que Jésus s'abaissât à une démonstration matérielle pour les éclairer : — « 39. Regardez mes mains et mes pieds, et reconnaissez que c'est moi-même ; touchez-moi, et considérez qu'un esprit n'a ni chair ni os : vous voyez que j'en ai. » Cette preuve n'est pas suffisante ; les Apôtres ont touché les pieds et les mains, et ils ne croient pas encore. Jésus est obligé, pour les convaincre, d'employer l'irrésistible argument, à savoir le manger. — « 41. Mais comme ils ne croyaient pas encore, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? — 42. Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. — 43. Et il en mangea devant eux. »

La scène précédente offre un intérêt qui dépasse le cercle restreint d'une douzaine de paysans : elle a une portée générale, car non-seulement elle nous fait connaître une superstition populaire, mais encore elle en note les détails et en fixe les contours. Nous apprenons que la foule croyait aux esprits, puis que les esprits tombaient sous le sens du toucher, aussi bien que sous celui de la vue, ce qui atteste une excessive crédulité et par conséquent

un état mental voisin de la barbarie; enfin, que le seul moyen de vérifier si un être est réellement vivant, et non un spectre, le seul est le manger<sup>1</sup>.

Dans les Actes des Apôtres, XII, saint Pierre, jeté en prison, est délivré par un ange, selon la légende; ou par un geôlier affilié à la franc-maçonnerie chrétienne, selon la vraisemblance: peu importe. Il sort, et vient frapper à la porte de la mère de Marc; les frères et amis étaient, à cette heure, réunis en conciliabule dans la maison. La servante, qui reconnaît la voix de l'Apôtre, court joyeuse avertir que Pierre est libre et à la porte. — « XII, 15. Ils lui dirent: Vous avez perdu l'esprit. Mais elle assura que c'était lui; et ils dirent: *C'est son ange*. — 31. Cependant Pierre continuait à frapper. Ils lui ouvrirent donc; et, l'ayant vu, ils furent saisis d'étonne-

1. En langage chimique, on dirait: Le manger est le seul réactif de la vie réelle. La consignation de ce fait se trouve également dans saint Marc, V, 43. Jésus a ressuscité la fille de Jaïrus, chef de la Synagogue; pour convaincre les assistants qu'elle est bien rendue à la vie, il commande qu'on lui donne à manger. Même scène dans Luc, VIII, 55.

L'Évangile selon saint Marc a été composé durant la Guerre des Juifs contre les Romains, vers l'an 68. Celui de saint Luc est postérieur à la prise de Jérusalem; il est de l'année 75 environ. Mais la croyance aux esprits s'est conservée pendant longtemps avec la même forme et avec le même réactif; car nous lisons dans le chapitre XXI et dernier de l'Évangile selon saint Jean que Jésus, étant apparu à ses disciples, vainquit leurs dernières hésitations, en mangeant du poisson rôti. Or l'Évangile selon saint Jean a été écrit trois quarts de siècle plus tard, vers l'an 150 de l'ère chrétienne. En outre, le Chapitre XXI est plus récent encore. — Composé postérieurement, il a été rattaché à l'Évangile d'une manière puérile et ridicule. Voir aussi le discours de Pierre, « *Actes des Apôtres*, X, 41. Nous avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts. »

ment. » Ce passage est précieux ; il nous montre que la croyance aux anges mazdéens appelés *Férouërs* avait pris racine chez les Juifs de Palestine. Le *Férouër* était pour ainsi dire le dédoublement d'un homme et le type idéal de sa personnalité : il en était aussi le protecteur. Par l'intermédiaire des Juifs chrétiens, le *Férouër* mazdéen est passé dans le Catholicisme sous le nom d'ange gardien. L'ange gardien est donc un emprunt fait à la religion de Zoroastre.

**III<sup>o</sup> Cupidité.** — Il est rare que l'intelligence obtuse et la superstition ne soient pas accompagnées d'une passion tyrannique qui préside à toutes les actions, la cupidité. Rien de plus facile à vérifier que ce fait chez les pauvres gens. Héritiers et descendants d'aïeux abâtardis par de longs siècles d'ignorance et de misère, ils ne connaissent la vie que par les maux. Le seul moyen d'alléger ces maux matériels est l'argent ; or, chaque sou représente une série de travaux pénibles, c'est presque un lambeau de leur chair ; de là cet amour pour l'argent qui possède l'âme du paysan, cette admiration, ce respect presque divin qu'il éprouve pour le riche. Aujourd'hui le phénomène n'est pas rare, malgré la diffusion du bien-être et de l'instruction ; mais combien sa fréquence et son intensité sont loin de ce qu'elles étaient dans les siècles antérieurs, alors que les peuples n'étaient que des « animaux noirs, grattant la terre avec une opiniâtreté invincible »<sup>1</sup> !

1. LA BRUYÈRE. *De l'Homme*. « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés par le Soleil, attachés à la

Sans doute, ce serait une erreur de soutenir que jamais dans aucune de ces humbles âmes n'a pénétré une lueur de désintéressement : il est des natures d'élite qui secouent le poids de la barbarie et de la misère, si lourd qu'il soit; mais ces natures sont rares, là surtout où l'hérédité, pendant des siècles, a accumulé les instincts brutaux au détriment des sentiments généreux. Bref, ces natures-là sont de nobles et glorieuses exceptions. Est-ce parmi elles ou parmi les animaux qui rampent dans les bas-fonds qu'on doit ranger les Apôtres? Hélas! c'est entre ces derniers que leur place est marquée : le témoignage des Évangiles est accablant.

Un jeune homme est venu demander à Jésus ce qu'il fallait faire pour acquérir la vie éternelle : Suivre les commandements du décalogue, répond Jésus, et se dépouiller de ses biens. Le jeune homme ne peut se résoudre à se vouer à la pauvreté; il se retire tout affligé. « MARC, X, 23. Alors Jésus regardant autour de lui dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! — 24. Et comme ses disciples étaient *tout étonnés* de ce discours, Jésus ajouta : Mes enfants, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses, entrent dans le royaume de Dieu! — 25. Il est plus aisé qu'un cha-

terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et en effet ce sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre; ils méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

meau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un *riche* entre dans le royaume de Dieu. — 26. Ils furent encore *plus étonnés*, et ils se disaient l'un à l'autre : *Et qui donc peut être sauvé ?* » On ne peut pas étaler le fond de son cœur avec plus de candeur et de naïveté. La richesse exerce sur leur esprit une telle fascination; elle est tellement à leurs yeux l'alpha et l'oméga du Bonheur, la plus exacte mesure de la valeur d'un homme, qu'il ne leur vient pas même à la pensée que la Justice et la Vertu puissent avoir pour l'Éternel un prix supérieur. De là l'étonnement des Apôtres à l'audition des paroles de Jésus, paroles si peu révérencieuses envers le vrai, le seul Dieu qu'ils adorent : l'Argent!

Même scène dans MATTHIEU, XIX, 22-25; LUC, XVIII, 24-30.

Quoi qu'il en soit, l'émoi fait battre leurs cœurs. Auraient-ils négligé leurs filets et délaissé la pêche uniquement pour des récompenses métaphysiques?... C'est Pierre qui se fait l'interprète de leurs doléances et de leurs appréhensions : « MATTHIEU, XIX, 27. Alors Pierre prenant la parole dit à Jésus : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi : quelle sera notre récompense ? » Voilà qui est net et franc.

Avoir cru qu'on s'était attaché quelques âmes par l'attrait du Beau et du Bien, puis s'entendre dire brutalement : « Est-ce que vous croyez, par hasard, que c'est pour vos beaux discours que nous vous suivons ? » ; quelle amère déception !... S'être imaginé que de pauvres gens, opprimés durant des siècles par les Riches et les Puissants, devaient avoir horreur de la Richesse et de la Puissance, et se jeter



tout entiers dans le sein de Celui qui leur disait : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la Justice, car le royaume des Cieux est à eux » ; avoir fait ce rêve, puis, tout d'un coup, entendre les opprimés aspirer à devenir oppresseurs, les victimes, bourreaux ; quel coup de poignard au cœur de Jésus !... Mais que faire ? Un réformateur ne peut se passer de missionnaires pas plus qu'un général ne peut vaincre sans soldats. Jésus courba la tête et se résigna : « MATTHIEU, XIX, 28. Jésus leur dit : Je vous dis en vérité que vous, qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération, le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi, vous autres, assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. » Voilà pour la puissance. « 29. Et quiconque aura quitté pour mon nom *sa maison* ou ses frères ou ses sœurs ou son père ou sa mère ou sa femme ou ses enfants ou *ses terres*, recevra le centuple et aura pour héritage la vie éternelle. » Recevoir cent pères et cent mères était assez étrange et surtout difficile à comprendre : aussi cette bizarrerie encadrée entre *la maison*, premier terme de la série, et *les terres*, dernier terme de la série, disparaît-elle noyée dans l'énumération que toutefois elle arrondit. Mais *cent maisons*, *cent terres*, en échange d'une seule maison, d'une seule terre, quelle aubaine ! Jouir d'une pareille richesse, non pas dix années, vingt années, mais éternellement, quelle félicité ! La joie de la convoitise allumée, l'ardeur de l'appétit qui prévoit l'assouvissement, brillent dans les yeux des Apôtres avec assez d'intensité pour que Jésus, saisi de dégoût, ait, d'un ton dédaigneux, jeté un peu d'eau froide sur cette flamme

ignoble : « 30. Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers ; et plusieurs qui étaient les derniers seront les premiers. »

Même scène dans MARC, X, 24-31 ; LUC, XVIII, 24-30.

**IV° Rivalité jalouse.** — Obtus, superstitieux, cupides, les Apôtres rachetaient-ils ces défauts et ces vices par une bienveillance mutuelle ; vivaient-ils en bons compagnons ? Le contact journalier, les leçons et l'exemple de Jésus, la communauté d'idées et d'intérêts, tout semble de prime abord plaider en faveur de cette présomption. Hélas ! il n'en est rien. Ils se suspectent les uns les autres ; ils se jaloussent avec une envieuse fureur. Ne leur parlez pas d'un partage égal des faveurs célestes ; c'est à qui en aura la meilleure part, d'abord pour satisfaire l'insatiable avidité, ensuite pour humilier les camarades, les accabler du poids de la primauté<sup>1</sup>.

On reconnaît là le trait caractéristique des âmes basses et vulgaires. Quelle vérité dans cette peinture : « MARC, IX-32. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm ; et lorsque Jésus fut à la maison, il leur demanda : De quoi vous entreteniez-vous en chemin ? — 33. Mais ils demeurèrent dans le silence parce que le sujet de leur entretien dans le chemin avait été : Qui d'entre eux était le plus grand ? » Ainsi, lorsqu'ils ne sont plus sous l'œil du Maître, ces pêcheurs ne peuvent contenir les sentiments vils qui fermentent dans leur âme. Adieu l'humilité ! adieu la sympathie fraternelle ! — Je suis le plus grand, s'écrie l'un, vous devez m'obéir. — Non, c'est

1. LA FONTAINE. *Le Singe et le Chat*. « Leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui. »

moi qui l'emporte sur tous, s'écrie l'autre; à moi donc les hommages! — Il faut que Jésus intervienne et leur rappelle que : « 34. Si quelqu'un veut être le premier, il faudra qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous. »

Le récit de saint Matthieu est plus explicite encore. Saint Marc accorde aux disciples une certaine conscience de leurs mauvaises pensées puisqu'il les dépeint muets et confus devant Jésus. Dans saint Matthieu, aucune trace de cette honte, indice faible mais certain de quelque sens moral. Les disciples, après s'être disputés, recourent hardiment à Jésus sans soupçonner un instant que leur demande est à la fois une insulte et une douleur pour le Maître : « MATTHIEU, XVIII, 1. En ce temps-là, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : Qui est le plus grand dans le Royaume des Cieux? » La doctrine est tombée sur la roche infertile. C'est alors que, laissant de côté la parabole, Jésus essaye de faire pénétrer l'enseignement dans ces crânes étroits, pour ainsi dire par les yeux : « 2. Jésus, ayant appelé un petit enfant, le mit au milieu d'eux. — 3. Et il leur dit : Je vous dis en vérité que, si vous ne changez et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. »

Même scène dans Luc, IX, 46-48; XXII, 24-27.

La leçon a été bonne; voilà des gens bien corrigés, n'est-ce pas? Hélas! les remontrances de Jésus ont glissé sur leurs cœurs comme l'eau sur le granit. Comment la Morale pourrait-elle germer dans des âmes en proie à de telles passions? Le désir effréné de la prééminence n'a point disparu au souffle de Jésus; il se manifeste autrement, voilà tout. Au lieu

de la dispute ouverte, c'est la ruse clandestine, c'est la flatterie au service de l'intrigue sournoise. « MATTHIEU, XX, 20. Alors la mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec ses deux fils Jacques et Jean, et *l'adora*, lui demandant une grâce. — 21. Que voulez-vous? lui dit Jésus. Elle répondit: Ordonnez que dans votre Royaume mes deux fils, que voici, soient assis l'un à votre droite et l'autre à votre gauche. » Jésus n'ose pas repousser directement une demande faite avec tant d'humilité par une mère qui aidait la communauté de son argent. Comment faire pour ne pas s'aliéner une femme à la fois si utile et si dévouée? La situation est difficile. Jésus s'en tire, non sans adresse, en répondant que les places d'honneur sont données par le Père céleste et non par lui. « 24. Les autres Apôtres, ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre les deux frères. » Ils avaient failli être volés!

Saint Marc, qui raconte le même fait, a supprimé l'intervention de la mère; la scène chez lui a un aspect brutal et grossier: « X, 35. Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent: Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous tout ce que nous vous demanderons. »

Cette hardiesse cynique concorde très-bien avec l'anecdote rapportée par saint Luc, IX, 52-54. On sait que les Juifs orthodoxes et les Samaritains se haïssaient mortellement depuis le schisme de Samarie et l'établissement du temple de Garizim. Jésus et ses disciples, allant à Jérusalem, eurent dessein de s'arrêter dans un bourg samaritain. Les habitants refusèrent de recevoir dans leurs murs ces pèlerins d'un culte ennemi. Jacques et Jean proposèrent tout

simplement à Jésus de faire descendre le feu du ciel sur la ville et de la brûler. « Bienheureux ceux qui sont doux, enseignait Jésus, parce qu'ils posséderont la terre; bienheureux ceux qui sont miséricordieux parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. MATTHIEU, V, 4, 7. » Ils avaient bien profité de la prédication du maître, Jacques et Jean, ces deux fils du tonnerre!

**V° Ingratitude et lâcheté.** — « Le contraste que les visées ambitieuses des disciples forment avec l'enseignement de Jésus, dit M. Reuss, est, à chacune de ces occasions, rendu plus sensible par la circonstance que leurs désirs et leurs espérances ne se dessinent jamais aussi naïvement que lorsque nous devrions nous y attendre le moins. C'est quand Jésus parle de sa passion et de sa mort; quand il leur laisse entrevoir la destinée qui les attend eux-mêmes; c'est alors qu'ils se reportent, avec une complaisance qui tient de la présomption, à ce qui aux yeux du vulgaire donnait le plus d'éclat à la perspective<sup>1</sup>. »

En effet, lorsque dans l'Évangile selon saint Matthieu, XVIII, 1-14, les Apôtres se querellent au sujet de la prééminence dans le Ciel, Jésus venait de les avertir que sa mort était proche : « MATTHIEU, XVII, 21. Le Fils de l'Homme sera livré entre les mains des hommes; — 22. Ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Ce qui les affligea extrêmement<sup>2</sup>. »

1. *Histoire évangélique*, page 536; voir aussi, page 642, une appréciation encore plus sévère.

2. Affliction fugitive, puisqu'éclatait peu après la compétition acharnée pour le premier siège dans le ciel. Cette mobilité d'impression est le propre des petits enfants et des hommes incultes, lesquels ne sont pas autre chose que de grands enfants.

Lorsque la mère des fils de Zébédée, se prosternant devant Jésus, lui demande les deux places d'honneur pour ses enfants (MATTHIEU, XX, 20), Jésus, ce jour-là même, avait dit à ses disciples : « MATTHIEU, XX, 18. Voici que nous allons à Jérusalem, et que le Fils de l'Homme sera livré aux princes des prêtres et aux docteurs; ils le condamneront à la mort, — 19. et le livreront aux Gentils afin qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent et qu'ils le crucifient; et il ressuscitera le troisième jour. »

Lorsque, dans saint Luc, XXII, 24, l'ardente convoitise du premier rang dans le Ciel suscite entre les Apôtres une violente contestation, Jésus vient de célébrer la Pâque avec eux; il leur a dit que l'heure de sa mort allait sonner; il leur a fait ses adieux : « LUC, XXII, 15. J'ai souhaité avec ardeur de manger cette pâque avec vous avant que de souffrir — 16. Car je vous déclare que je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle ait son accomplissement dans le Royaume de Dieu. — 18. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu arrive. »

Ainsi, c'est toujours après que Jésus les avertit de sa mort et de son martyre que les appétits latents des Apôtres font éruption. Cela est incompréhensible pour quiconque regarde les hommes et les choses à travers le prisme de l'Église romaine; rien n'est plus clair pour tout Penseur qui cherche la vérité à l'aide de la raison et de l'expérience. Les disciples avaient suivi Jésus, non point à cause de la sublimité de sa doctrine, mais entraînés par l'appât d'un gain matériel et prochain. Ce gain, ils

ne pourront le posséder qu'après la mort de Jésus ; la mort de Jésus et l'assouvissement de leurs convoitises sont deux idées indissolublement associées. Il est donc naturel qu'ils apprennent la fin imminente du Maître avec les sentiments du voyageur qui, brûlé par la soif, entrevoit une source d'eau fraîche. La mort de Jésus est pour les Apôtres l'entrée en jouissance des biens promis et si impatiemment attendus.

Jésus ne se faisait point illusion sur le compte de ses disciples ; il savait à quoi s'en tenir sur leur fidélité intéressée et leur dévouement calculateur. Aussi, lorsque Pierre lui dit : « MATTHIEU, XXVI, 33. Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi, » Jésus lui repartit : « 34. Je vous dis en vérité que cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois. — 35. Pierre lui dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point. Et tous les autres disciples dirent la même chose. » Ils avaient juré de mourir, ces héros de l'amitié ! et voilà que, deux ou trois heures après cet admirable serment, les alguazils empoignent Jésus. « MATTHIEU, XXVI, 56. Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent. » — « MARC, XIV, 50. Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous. » Tous !.... Dans la catastrophe de Jésus, un seul disciple donna quelques marques, non pas de dévouement, mais d'un repentir qui laisse entrevoir dans cette âme inculte une certaine lueur d'humanité. Humanité ? c'est beaucoup dire : car le remords mouillé de pleurs qui saisit Pierre, à l'audition du chant du coq, décèle en lui l'instinct du caniche

plutôt que l'amitié raisonnée et réfléchie de l'homme. Quoi qu'il en soit, ces larmes versées sont une atténuation de l'insigne lâcheté qu'avait montrée Pierre. « MATTHIEU, XXVI, 69. Pierre cependant était au dehors, assis dans la cour. Et une servante l'abordant lui dit : Vous étiez aussi avec Jésus le Galiléen. — 70. Mais il le nia devant tout le monde en disant : Je ne sais ce que vous dites. — 71. Comme il sortait de la cour pour entrer dans le vestibule, une autre servante l'ayant vu dit à ceux qui se trouvaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. — 72. Pierre le nia une seconde fois avec serment : Je ne connais point cet homme. — 73. Peu après, ceux qui étaient là s'avançant dirent à Pierre : Vous êtes certainement de ces gens-là ; car votre langage même vous fait assez connaître. — 74. Pierre se mit alors à faire des serments accompagnés d'imprécations et à dire en jurant : Je ne connais point cet homme. Et aussitôt le coq chanta pour la seconde fois. — 75. Pierre se ressouvint alors de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renierez trois fois. Étant donc sorti, Pierre pleura amèrement. »

« Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point, » s'est écrié Pierre, à onze heures du soir. Vers les cinq heures du matin, lorsque ses lèvres vibrent encore du serment prononcé, ce même Pierre « se met à proférer des imprécations et à jurer : Je ne connais point cet homme ». Le chant du coq fait jaillir enfin une étincelle morale de cette âme vile : il sort pour pleurer. *Il sort!*.. car, s'il eût pleuré en présence des serviteurs et des gens de police, ses larmes l'eussent peut-être compromis.



Or un Simon-Pierre qui, lorsque le péril est absent, jure qu'il mourra plutôt que de renier son Bienfaiteur; puis, qui, six heures plus tard, lorsqu'il court le risque d'être appréhendé comme complice, jure trois fois qu'il ne connaît pas « cet homme! », ce Simon-Pierre doit naturellement être *prudent* jusque dans son tardif remords. Donc *il sort*, le Simon-Pierre; et là, n'ayant plus rien à craindre pour soi-même, il pleure amèrement. Encore a-t-il fallu qu'un fait matériel provoquât cet attendrissement; car, si le coq n'eût pas chanté, la prédiction de Jésus n'eût laissé aucune trace chez Simon-Pierre; et ces quelques larmes, si prudemment versées, ces larmes-là, faible rosée humaine, n'eussent jamais coulé.

La scène est racontée à peu près dans les mêmes termes chez Marc, XIV, 66-72; mais le récit de saint Luc, XXII, 54-62, offre une variante très-grave. Dans Matthieu et dans Marc, Jésus est dans la salle du Sanhédrin, tandis que Pierre, de la cour, est entré au vestibule: il est donc séparé de Jésus par d'épaisses murailles, et par conséquent soustrait à l'influence qu'exerce toujours la présence d'une personne respectée. Il n'en est pas de même chez saint Luc. Les sbires ont amené Jésus dans la cour du Grand-Prêtre où, pour combattre la fraîcheur de la nuit, ils ont allumé un grand feu. Ils s'asseyent à l'entour, avec leur prisonnier, en attendant la réunion du Sanhédrin. Pierre, qui les a suivis de loin, s'approche du cercle et y prend place, mais de façon à n'être point dans le champ visuel de Jésus. Alors commencent les remarques soupçonneuses des gens de la maison, suivies des dénégations de Pierre. On voit quelle est la gravité de l'épisode. Jésus entend

tout; il ne perd pas une syllabe des questions et des réponses. Pierre le sait, puisque Jésus est là, en avant; il sait aussi que chacune de ses paroles peut faire une blessure au cœur de Jésus; il le sait, et cependant il renie son maître avec un emportement fébrile. Au troisième renoncement, le coq chante : « 61. Et le Seigneur se retournant *regarda Pierre.* » Ce que ce regard muet contenait de mépris, ce que le noble visage de Jésus exprimait de dégoût, on peut l'imaginer, mais non le décrire. A travers le triple airain de sa lâcheté et de sa bassesse, Pierre en est transpercé. Il courbe la tête sous l'éclair de ce regard, il quitte la cour et se met à pleurer. Si le récit de saint Luc est le récit vrai, rien ne peut atténuer la vilénie de Pierre.

**VI° Malpropreté.** — On sait que, dans les pays chauds, les ablutions et les soins de propreté sont généralement en honneur parce qu'ils sont liés intimement à la santé corporelle; on sait aussi que, chez les Juifs, la tradition sur ce point était sévèrement observée. « MATTHIEU, XV, 1. Alors les Docteurs et les Pharisiens, venus de Jérusalem, abordèrent Jésus et lui dirent : 2. Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens? car ils ne se lavent point les mains avant de prendre leur repas ». Marc, qui raconte le même fait, donne même les détails très-précis (VII, 1-4) sur les bains, les lavages et tous les soins scrupuleusement usités. On a vu précédemment la réponse de Jésus aux Pharisiens et l'admirable leçon de morale qu'il tire de cet incident. Oui, Jésus a raison : c'est bien du cœur que sort ce qui souille l'homme, à savoir : les mau-

vaises pensées, les mauvaises passions. Mais par cela même que l'enseignement de Jésus, dans cette occasion, a laissé une ineffaçable impression, il résulte que, en fait, sans négation ni doute possible, les Apôtres, avant les repas, ne se lavaient pas les mains : incurie d'autant plus grave qu'en Judée : la propreté usuelle avait revêtu un caractère quasi-religieux<sup>1</sup>. De tous les soins que demande l'hygiène générale, le plus facile à prendre est sans contredit le lavage des mains. D'autre part, rien n'excite aussi vivement le dégoût que la malpropreté des mains ; pour peu qu'on appartienne à l'humanité, l'impossibilité de se laver les mains cause une réelle souffrance : voilà des faits incontestables. Il en résulte que l'indifférence pour un soin aussi aisé, dont la négligence parfois forcée entraîne un sentiment de gêne, décèle chez un rustre des mœurs voisines de l'animalité, mais de l'animalité abjecte ; car bon nombre d'animaux se tiennent proprement. Enfin, lorsque la malpropreté d'organes visibles, qui se portent à chaque instant au nez et à la bouche, n'est plus capable d'émouvoir la sensibilité, on peut facilement imaginer dans quel état se trouve le reste du corps. Saint Jérôme, dans son *Traité de la Virginité*, termine ainsi la peinture piquante qu'il fait de *Veuves riches menant une vie fastueuse* : « Après d'excellents repas où l'estomac s'est trouvé indécis entre des mets également succulents, également exquis, elles ont des visions et

1. REUSS. *Histoire de la Théologie*. Tome I, page 77. « Le peuple était pharisien, ou plutôt *pharisaïque*, dressé à la pharisenne, jeûnant, priant, sacrifiant, payant la dime, mangeant, *se lavant*, fériant le sabbat et maudissant les païens, faisant tout enfin selon les rites et les règles de la Synagogue. »

des béatitudes, où elles s'imaginent voir les Apôtres ! » Si, au lieu de l'Apôtre mythologique dont l'invention fait tant d'honneur à l'Église romaine, l'Apôtre réel qui, pêcheur, avait vécu de la vie grossière du pêcheur, bref, si l'Apôtre des Évangiles se fût présenté à ces Grandes Dames, que serait-il arrivé ? Hélas ! la vue de ces mains sales et de cette face aussi peu nettoyée que les mains, le parfum alliacé se dégageant d'un corps qui ne connaît pas les bains, eussent provoqué, chez elles, non pas la pâmoison des *béatitudes*, mais un haut-le-cœur incoercible.

Au demeurant, ce trait de malpropreté chez les Apôtres est assurément moins sérieux que la bassesse des sentiments et les ordures de l'âme, selon l'expression de Jésus. Mais il est trop en concordance avec le caractère et les mœurs des Apôtres, tels que les Évangiles les dépeignent, pour ne pas mériter qu'on le note au passage. Qu'un historien représente un groupe d'hommes comme étant distingués par l'esprit et l'instruction, par les manières nobles et les travaux intellectuels ; puis, qu'il ajoute : « Ces hommes ne se lavaient jamais les mains ; » tout le monde s'écriera : « C'est invraisemblable ! » Il y a, en effet, incompatibilité entre l'éminence des qualités et la négligence d'un soin aussi élémentaire. Mais, après le récit des Évangiles, après cette peinture naïve où, sans arrière-pensée ni calcul de tromperie postérieure, les saints biographes nous décrivent l'intelligence obtuse de ces paysans, leur superstition, leur cupidité, les sentiments de jalousie qu'ils nourrissent l'un envers l'autre, leur ingratitude à l'égard du plus noble et

du meilleur des Maîtres, et leur lâcheté qui défie toute qualification ; après un portrait aussi net et aussi sincère, quel est l'homme qui, à la mention d'une saleté presque bestiale chez ces mêmes paysans, ne dira pas : « Oui, rien n'est plus vraisemblable ; cela est naturel ! » La malpropreté des Apôtres n'est qu'un trait, peu grave sans doute, mais non sans importance, puisqu'il confirme ingénument la vérité du portrait que les Évangiles ont tracé des Apôtres.

#### § IV. — Examen critique.

Le Concile de Trente étant réuni le 8<sup>e</sup> jour d'avril 1546, IV<sup>e</sup> session, a rendu le décret suivant :

« Le saint Concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé dans le Saint-Esprit... reçoit tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, parce que *le même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre*, aussi bien que les traditions qui regardent la foi et les mœurs, comme *dictées de la bouche même de Jésus-Christ ou par l'Esprit saint*, et conservées dans l'Église catholique par une succession continue, et les embrasse avec un égal sentiment de respect et de piété.

« Il a jugé à propos que le catalogue des livres sacrés fût annexé à ce présent décret, afin que personne ne puisse douter quels sont les livres que le Concile reçoit. Les voici indiqués (suit l'énumération des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament).

« Si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et cano-

niques *ces livres entiers avec toutes leurs parties*, tels qu'on a coutume de les lire dans l'Église catholique et tels qu'ils sont dans l'ancienne Vulgate latine, et méprise, de propos délibéré, les susdites traditions, *Qu'il soit anathème ! »*

C'est dans les livres sacrés et canoniques qu'ont toutes été puisées les preuves de l'intelligence obtuse des Apôtres, de leur cupidité, des sentiments d'envie qu'ils nourrissaient l'un pour l'autre, de leur ingratitude envers Jésus, de leur lâcheté au moment de l'arrestation du Maître. C'est « Dieu, auteur du Nouveau et de l'Ancien Testament », qui a consigné ces faits ; c'est « le Saint-Esprit qui les a dictés ». Il en résulte que, pour le troupeau catholique, la vilenie des Apôtres est un fait dont l'authenticité et la certitude sont absolues, puisque cette vilenie est établie, enseignée, garantie par « Dieu, auteur du Nouveau Testament », et par le Saint-Esprit, rédacteur du même Testament. Si quelqu'un du troupeau catholique ne recevait pas pour certain, par exemple, que les Douze Apôtres ont distribué cinq pains et deux poissons à cinq mille personnes ; qu'ils les ont rassasiés ; qu'ils ont remporté douze paniers pleins des restes ; que, par conséquent, la *Partie* se trouvait douze fois plus grande que le *Tout*, ce qui est géométriquement le plus étonnant des prodiges ; que pas un détail ne leur a échappé ; qu'ils ont tout fait, tout porté, tout distribué, tout remporté ; et que, cependant, ils n'ont rien vu, rien remarqué, rien compris, ainsi que le constate l'Évangile selon saint Marc, VI, 52, « dont Dieu est l'auteur et le Saint-Esprit l'écrivain » ; si quelqu'un du troupeau catholique mépri-

sait, de propos délibéré, la susdite tradition et n'acceptait pas comme article de foi cette preuve de la stupidité des Apôtres, *il serait anathème!* Croire ou être damné, tel est le dilemme. Or, ce qui est vrai du Miracle des Cinq Pains, l'est également des autres faits, puisque tous sont empruntés aux Livres sacrés et canoniques : la démonstration est donc complète et irréfutable.

Oui, irréfutable pour un Catholique!... Mais pour quiconque n'a pas abdiqué l'attribut essentiel de l'Humanité, c'est-à-dire la Raison<sup>1</sup>, il faut autre chose que les décrets d'un Concile pour déterminer la conviction. De là le devoir de soumettre à la Critique rationnelle le récit des Évangiles.

1° Comme la Nature est régie par des lois invariables et constantes et que, par conséquent, *le Miracle est impossible*, il s'ensuit qu'on doit rayer le Miracle des Cinq Pains d'entre les arguments dirigés contre l'intelligence des Apôtres.

2° L'épisode du Levain des Pharisiens, que les Disciples prennent pour le levain matériel, a un caractère très-net d'authenticité ; il est conforme à la nature des hommes grossiers, lesquels s'élèvent difficilement du sens physique au sens abstrait ; il porte enfin l'empreinte de la méthode originale d'enseignement de Jésus.

3° L'épisode du Jeune homme qui hésite à se dépouiller de ses biens, réunit également tous les caractères de l'authenticité, non-seulement parce qu'il est en accord avec la doctrine de Jésus et avec

1. *Définition* : « L'Homme est un animal doué de raison. »  
Supprimez la raison, il reste la brute.

la forme de son enseignement, mais parce qu'il est entièrement conforme à l'état psychologique de la presque-totalité de l'espèce humaine. Très-peu, en effet, ont du goût pour la Pauvreté et ses misères.

4° La double manière dont est racontée, chez Marc et chez Matthieu, la dispute des Apôtres touchant la prééminence dans le ciel, atteste que la tradition avait modifié les détails et les nuances du fait ; mais le fait en lui-même porte le sceau de la véracité : il est en concordance avec le caractère de ces grossiers pêcheurs et avec leur histoire après la mort de Jésus, ainsi qu'on le verra plus loin.

5° Pour ce qui concerne l'ingratitude et la lâcheté des Disciples, le récit n'a rien qui soit en contradiction avec la vraisemblance historique et avec les lois de la psychologie, sauf un détail à peu près de nulle valeur, celui du Chant du Coq. Ce trait appartient en propre aux paysans, dont l'imagination enfantine et superstitieuse ne peut admettre qu'un grave évènement puisse s'accomplir sans un cortège de signes physiques plus ou moins frappants. Le chant du coq écarté laisse intact le fait du Reniement de saint Pierre et celui des larmes versées. Cet accès de remords, par cela même qu'il était inattendu, témoigne en faveur de la véracité évangélique. La controverse ne peut s'élever que sur le point suivant : Quelle est la narration qui mérite la préférence, celle de Luc ou celle de Matthieu ? Les éléments font défaut pour résoudre ce petit problème. Toutefois, étant donné l'arrestation de Jésus qui, dans la réalité, n'a été qu'une mince affaire de police municipale, la narration de Luc semble la plus vraisemblable. Il est absurde, en effet, que le



Sanhédryn se soit assemblé à la hâte durant la nuit, pour juger un de ces infimes agitateurs comme il en paraissait par douzaine en ces temps troublés. Le paisible charpentier de Nazareth était loin d'avoir suscité une révolte aussi terrible que l'avait fait son compatriote, Juda le Gaulonite ; or, ce n'est qu'un fait de cette gravité qui fût capable de justifier la réunion si étrange du Sanhédryn. Une fois l'arrestation de Jésus ramenée aux proportions d'un incident ordinaire et banal, rien de plus naturel que les alguazils aient passé la nuit autour d'un feu, avec leur prisonnier au milieu d'eux, dans la cour du Palais où se rendait la justice, en attendant la venue du jour. Pierre a pu s'approcher aussi facilement qu'aujourd'hui même chacun de nous peut le faire d'un groupe de sergents de ville, après l'arrestation d'un ouvrier, coupable de harangue illégale. La scène qui a suivi est vraisemblable dans tous ses détails ; c'est Pierre lui-même qui, quelques heures plus tard, encore tout ému, a dû raconter à ses camarades l'impression dramatique faite sur lui par le regard de Jésus. Il n'est pas étonnant que, dans les conditions d'éréthisme nerveux où était la petite communauté, cet épisode se soit gravé profondément dans les mémoires.

6° Toute remarque sur la malpropreté de pêcheurs brutaux serait oiseuse ; de même pour leur superstition, puisque la Superstition infectait à divers degrés presque toute l'Antiquité.

De cet impartial examen il résulte que les Apôtres étaient superstitieux, malpropres, jaloux l'un de l'autre, cupides, ingrats et lâches. Quant à l'intelligence, ils ne poussèrent pas le crétinisme aussi

loin que le prétendent les Évangiles ; mais leur esprit, qui jamais ne put se hausser au niveau de l'enseignement de Jésus, fut étroit, borné, incliné vers la matière, inhabile à saisir les pensées abstraites. Tel est le jugement qui jaillit des Évangiles, pris dans leur ensemble. On voit, on sent, on comprend que si les Évangélistes ont donné aux faits et gestes des Apôtres un cadre plus ou moins fabuleux, néanmoins ils ont fidèlement conservé aux Apôtres, dans ce cadre même, leurs mœurs et leur caractère. Les Évangélistes ou leurs amis ont connu personnellement, pendant de longues années, les Apôtres de Jésus. A l'époque où furent rédigées les brochures synoptiques, les Apôtres étaient probablement tous morts ; mais leur souvenir était trop récent pour que leurs successeurs s'égarassent dans l'appréciation de leur caractère. Une dizaine d'années écoulées ne sauraient produire, dans la mémoire ni dans le jugement, une perversion aussi radicale. Ainsi, le portrait que les Évangiles ont tracé des Apôtres peut être légitimement tenu pour véridique, sinon dans tous les détails, du moins dans plusieurs, mais surtout dans l'ensemble.

Cette conclusion, déduite de l'examen critique des Évangiles, reçoit une décisive confirmation des Lois naturelles et du peu de faits historiques qui nous sont parvenus.

1° Il est nécessaire que des pêcheurs « illettrés et du commun du peuple, *Actes*, IV, 13 », agissent en pêcheurs grossiers et non en philosophes. Or, le portrait que font d'eux les Évangiles, en supposant qu'il ait besoin d'être adouci en quelque endroit, est conforme à la déduction qu'impose la Loi des

Corrélations. La conduite des Apôtres, actes et paroles, est en harmonie complète avec leur condition sociale et avec le Milieu où ils vivaient. On a donc là une application exacte de la Grande Loi naturelle.

2° Les *Actes des Apôtres* et les *Épîtres de saint Paul* nous ont transmis plusieurs faits qui confirment, dans ses traits saillants, la peinture tracée par les Évangiles. La Rivalité jalouse des Disciples, ainsi que l'humeur farouche des Fils de Zébédée (Luc, IX, 52-54), pourraient-elles recevoir une confirmation plus énergique que celle qui leur est donnée :

A. Par la petite rébellion des Hellénistes contre les Apôtres, *Actes*, VI;

B. Par les Rivalités d'Apollos, de Pierre et de Paul; I CORINTH., I, 12; III, 5, 6 | *Actes*, XVIII, 24; XIX, 1;

C. Par la querelle de Pierre et de Paul : GALATES, II, 11;

D. Par celle de Barnabé et de Paul : GALATES, II, 13 | *Actes*, XV, 39;

E. Par la guerre acharnée entre Paul et les Apôtres, guerre poussée jusqu'à la dernière violence; *Actes*, XV, XXI, XXIII, 12, 13, 21.

Quant à la Cupidité, on verra, dans le chapitre IV, que les Apôtres, pour assurer les ressources financières de leur communauté, n'ont pas reculé devant l'assassinat! *Actes*, V.

#### § V. — Résumé.

Les Évangiles synoptiques ont tracé des Apôtres le portrait suivant :

1° Intelligence obtuse ;

MATTHIEU, XIII, 36, 51 ; XV, 11-16 ; XVI, 5-12 |  
MARC, IV, 13, 34 ; VI, 35-44, 52 ; VII, 18-21 ; VIII,  
14-17.

2° Superstition ;

MATTHIEU, XIV, 26 | MARC, VI, 49 | LUC, XXIV,  
37-43.

3° Cupidité ;

MARC, X, 23-31 | MATTHIEU, XIX, 22-30 | LUC,  
XVIII, 24-30.

4° Rivalité jalouse ;

MARC, IX, 32-34 ; X, 35 | MATTHIEU, XVIII, 1-8 ;  
XX, 20-24 | LUC, IX, 46-54 ; XXII, 24-27.

5° Ingratitude et lâcheté ;

MATTHIEU, XVII, 21-22 ; XX, 18-19 ; XXVI, 33-75 |  
MARC, XIV, 66-72 | LUC, XXII, 45-62.

6° Malpropreté ;

MATTHIEU, XV, 1-2 | MARC, VII, 1-4.

Cette peinture est confirmée :

1° Par les faits historiques que contiennent les  
Actes des Apôtres et les Épîtres de Paul :

Actes, VI, XV, XVIII, XIX, XXI, XXIII | I CORINTH.,  
I, III | GALATES, II.

2° Par sa concordance avec la Grande Loi natu-  
relle des Corrélations.

## CHAPITRE II

### ORTHODOXIE DES APÔTRES

---

#### PREMIÈRE SECTION

##### NOTIONS PRÉLIMINAIRES

---

##### § I. — Juifs hellénistes.

On donnait le nom de *Hellénistes* aux Juifs qui parlaient grec et lisaient la Bible en grec. Le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire, et particulièrement dans la communauté chrétienne, est assez important pour mériter qu'on parle succinctement de leurs colonies en Égypte et en Asie.

« A leur avènement, les Ptolémées trouvèrent beaucoup de Juifs en Égypte ; ils comprirent que l'affection de ce peuple pouvait assurer la sécurité de leurs possessions asiatiques ; ils cherchèrent en conséquence à les attirer à eux, à les attacher à leur fortune par toutes sortes de faveurs et de privilèges. Ils en formèrent des communautés entières à Alexandrie et dans d'autres villes, leur accordèrent le libre exercice de leur culte et une certaine autonomie civile, et les élevèrent ainsi au même rang que les Macédoniens. Mais ce qui contribua le

plus à acclimater les Juifs dans ces régions lointaines, qu'on n'entrevoit pas jadis sans une secrète terreur, ce fut l'attrait du négoce auquel ils pouvaient se livrer dans cette nouvelle patrie. L'esprit commercial, inné à tous les peuples de race sémitique, avait été longtemps comprimé chez les Israélites par leur position défavorable sur le plateau de Canaan, loin des grandes routes du commerce de l'antiquité. Tout à coup il rencontra, pour son industrielle activité, un théâtre vaste et brillant sur les plus grands marchés du monde. A partir de cette époque seulement, le Juif se trouva dans son véritable élément. La vie d'agriculteur que ses prophètes lui avaient tant recommandée; qu'ils lui avaient presque imposée contre leur gré, et à laquelle il avait dû s'assujettir dans une patrie séparée de l'Océan et murée par les déserts, il l'abandonna avec joie pour ne plus y revenir. Une fois armé du crayon du banquier, il ne se sentait plus de goût pour la charrue. L'Égypte devint sa seconde patrie; l'Égypte, de tous les pays, fut celui contre lequel on avait stimulé chez lui une antipathie factice et dont on s'était le plus obstiné à lui fermer le chemin. C'était comme une nouvelle sève qui s'infiltra dans une nation mourant de langueur sur son sol épuisé. Le bien-être matériel vint lui faire supporter plus facilement la perte de l'indépendance politique. La fortune enfanta le crédit, et bientôt les gouvernements apprirent à compter avec les Juifs dans les affaires plus importantes que celles qui se traitent à la halle ou à l'entrepôt<sup>1</sup>. »

1. REUSS, *Histoire de la Théologie*, tome I, pages 93 et suiv.

Cet établissement de familles juives en pays étranger entraîna pour elles une conséquence de la plus haute gravité : l'adoption de la langue grecque. Elles s'approprièrent cet idiome, d'abord pour l'usage de la vie commune, et arrivèrent bientôt à ne pouvoir plus s'en passer dans les autres sphères de la pensée.

Mais, pour la religion, il fut loin d'en être comme du langage national. L'apostasie religieuse fut rare parmi les Juifs hellénistes, malgré les nombreuses tentations auxquelles devait les exposer la bonne comme la mauvaise fortune. Cet attachement aux croyances de leurs pères et à tout ce qui tenait aux institutions ecclésiastiques, était à la fois leur vertu et leur malheur. Leurs richesses, leurs habitudes usurières n'auraient pas excité à un si haut point, dans les villes grecques, l'antipathie du peuple, si la différence des formes religieuses, plus encore que celle du fond des croyances, n'avait servi à l'alimenter. Partout où ils étaient assez nombreux pour se constituer en communauté et bâtir une synagogue, ils occupaient l'attention de la populace et entretenaient chez elle une sourde fermentation. Les gouvernements eux-mêmes finirent par partager les préjugés populaires ou au moins par les faire servir à leur profit dans l'occasion. Malgré tout, le judaïsme ne broncha pas ; et ses enfants, depuis le colporteur jusqu'au fermier général, tinrent bon contre la haine aveugle de la foule et contre les séductions éblouissantes des cours.

Mais, si les Juifs hellénistes conservaient leur foi monothéiste, il ne s'ensuit pas que cette foi, au contact de l'étranger, n'ait subi aucune modification.

Un séjour prolongé parmi les païens avait amené naturellement chez eux des sentiments de tolérance qui, après tout, ne compromettaient point leur stricte fidélité envers les devoirs religieux. Des liaisons de famille s'établissaient entre eux et les incircis; du moins le Juif ne faisait pas de difficulté de marier ses filles à des hommes qui leur permettaient de suivre les rites de leur religion et d'élever leurs enfants dans la crainte de Jéhovah. Qu'on se représente bien les Juifs jetés loin de leur antique patrie au milieu des nations étrangères, dans ces villes populeuses où les croyances, les langues, les mœurs les plus diverses venaient chaque jour se rencontrer, se heurter, se mêler; où la nature des choses amenait ou favorisait un mouvement de fusion et d'assimilation; on concevra sans peine qu'ils devaient être plus accessibles à des idées nouvelles que leurs frères restés dans l'atmosphère de leur vieille cité, où rien ne rompait la monotonie d'une vie réglée dans tous ses détails. Du reste, l'éloignement du culte lévitique et du temple qui en était le centre et le théâtre devait en affaiblir l'influence morale.

Enfin, les Juifs établis en Europe, en Afrique ou dans l'Asie Mineure comprenaient facilement que c'étaient eux les étrangers : « Barbarus hîc ego sum » ; qu'ils devaient s'accommoder de la présence des autres comme on s'accommodait de la leur. Jérusalem, au temps des Apôtres, renfermait un groupe considérable de Juifs hellénistes qui étaient venus en grande partie de l'Égypte et de l'Asie Mineure. Les synagogues qu'ils avaient fondées dans la Ville sainte étaient nombreuses. Plusieurs ser-



vaient de lieu de réunion aux Juifs étrangers, soit pèlerins de passage, soit établis à domicile fixe, mais ayant désappris l'hébreu par suite d'un séjour prolongé de leurs familles dans les provinces éloignées de l'empire. C'est ainsi qu'il est parlé de Juifs de la Libye cyrénaïque, de l'Égypte, où la seule ville d'Alexandrie doit avoir enfermé à cette époque plus de cent mille Israélites, de la Cilicie, parmi lesquels était le jeune Saül, devenu l'apôtre Paul (*Actes*, VI, 9 ; II, 5-11). Nous pouvons comparer cet état de choses à ce qui se voit aujourd'hui dans les grandes villes capitales ou centres du commerce international, où les diverses nationalités ont leurs églises particulières<sup>1</sup>. Parmi les autres corporations, on signale celle des Fils d'affranchis, c'est-à-dire des familles issues d'anciens esclaves affranchis, dont le nombre a dû être très-grand depuis les guerres de Pompée. Philon, en effet, dit avoir trouvé à Rome tout un quartier peuplé de Juifs d'une pareille origine et fidèles à leur religion. Il semble d'après *Actes*, VI, 9, que les Juifs de cette catégorie avaient fondé pour eux et pour leurs familles une synagogue à Jérusalem<sup>2</sup>.

Le groupe des Hellénistes recélait en son sein, au point de vue religieux, deux tendances divergentes, selon que le contact des mœurs et des doctrines étrangères avait, à la longue, exercé une influence nulle ou considérable sur l'orthodoxie primitive. Parmi ceux mêmes qui avaient perdu l'exclusivisme de la race hébraïque, on distinguait encore des fractions. L'une, peu nombreuse, composée d'hom-

1. A Paris, par exemple, Églises anglicanes, luthériennes, calvinistes, etc ; Églises grecque, arménienne ; Synagogues, etc.

2. REUSS, *Histoire apostolique*, page 92.

mes d'élite, séduits par la philosophie platonicienne, s'efforçait d'absorber le Platonisme dans le Monothéisme mosaïque : le chef de cette phalange, qui résidait presque toute à Alexandrie, était l'illustre Philon. L'autre fraction, au contraire, comprenait un nombre considérable de gens peu instruits, crédules, doués d'une imagination exaltée qui les rendait aptes à s'engouer de nouveautés. C'est à cette catégorie des Juifs hellénistes qu'appartenait à Jérusalem le diacre Étienne (*Actes*, VI, VII) ; c'est parmi eux que s'opéra le travail préparatoire à la divinisation de Jésus.

L'autre classe de Juifs hellénistes, loin de se laisser aller aux attrait de la philosophie grecque, avait redoublé de rigorisme. Ce sont eux qui, unis aux Juifs hébreux, conçurent une haine si violente contre Paul, renégat de la Circoncision et de la loi de Moïse ; c'est leur émeute à Jérusalem qui mit fin, au moins historiquement, à la propagande de saint Paul.

## § II. — Les Prosélytes.

Les Juifs donnaient le nom de *Prosélytes* aux païens ou étrangers qui s'établissaient dans leurs communautés après avoir embrassé le Mosaïsme en partie ou en totalité. Le mot prosélyte est un mot grec προσήλυτος signifiant « étranger qui s'établit en quelque endroit » ; il correspond au mot latin *Advena*, lequel a le même sens. Le nombre des prosélytes était très-considérable ; dans certaines villes ou bourgades, ils jouissaient d'une grande influence

au sein de la communauté juive. On distinguait deux classes de prosélytes :

1° Ceux qui avaient embrassé une partie seulement du Mosaïsme s'appelaient *Prosélytes de la Porte* ;

2° Ceux qui avaient embrassé la totalité du Mosaïsme s'appelaient *Prosélytes de la Justice*.

A. PROSÉLYTES DE LA PORTE. — Les Prosélytes de la Porte étaient les païens qui avaient abjuré le Polythéisme pour adorer le Dieu *Un* de Moïse. A ce point fondamental étaient joints plusieurs préceptes moraux, tels que l'abstention du vol, de l'adultère ; et quelques prescriptions rituelles, telles que l'abstention des viandes provenant des sacrifices offerts aux idoles, l'abstention du sang des animaux, des chairs étouffées. L'ensemble de ces articles formait une sorte de petit code qu'on appelait vulgairement *les Préceptes des Enfants de Noé*<sup>1</sup>. Le Code des Enfants de Noé avait reçu ce nom des rabbins : Dieu, prétendaient-ils, l'avait donné à Noé et à ses enfants comme étant un précis de la Loi naturelle, qui oblige tous les hommes. Il renfermait sept prescriptions d'abstentions absolues : 1° l'idolâtrie ; 2° le blasphème ; 3° le meurtre ; 4° l'adultère ; 5° le vol ; 6° l'injustice ; 7° les viandes des idoles, le sang des animaux vivants et les chairs étouffées. Ces prescriptions étaient obligatoires ; on ne pouvait être admis au sein de la communauté juive sans leur étroite observance. C'était le *minimum* de foi et de pratiques rituelles imposé aux païens qui se convertissaient.

1. Ou en un seul mot « *des Noachides* » ; d'où l'adjectif *noachique* : « Les Préceptes noachiques ». Quel jargon !

Les païens qui se bornaient au Code des Enfants de Noé, et par conséquent qui ne se soumettaient point à la Circoncision ni aux autres pratiques, avaient le droit de pénétrer dans la première enceinte du Temple; mais il leur était interdit d'aller au-delà. Ils franchissaient la porte qui ouvrait sur la première cour; c'est là qu'ils restaient. De là le nom de *Prosélytes de la Porte* donné aux gentils convertis partiellement, et de *Cour des Gentils* donné à la cour où ils avaient droit d'entrer.

*B. PROSÉLYTES DE LA JUSTICE.* — Les païens qui adoptaient la totalité du Mosaïsme ne se distinguaient en rien des Juifs : ils étaient circoncis, ils observaient sans exception tous les rites du Mosaïsme ; ils jouissaient de tous les privilèges qu'avaient les Juifs naturels : on les appelait *Prosélytes de la Justice*. Par « justice », il faut entendre l'ensemble des prescriptions légales : *jus, justus, justitia*.

Les hommes pieux, les femmes dévotes dont il est souvent parlé dans les Actes des Apôtres, étaient des Prosélytes de la Porte, c'est-à-dire des païens incirconcis, convertis au Monothéisme hébraïque. Exemples :

1° Corneille, centurion romain, *Actes*, X, 2 ;

2° Lydie, marchande de pourpre, *Actes*, XVI, 14 ;

3° Juste, *Actes*, XVIII, 7.

Voir aussi *Actes*, XIII, 43, 50 ; XVIII, 4, 17.

### § III. — Juifs hébreux.

On appelle *Juifs hébreux* les Juifs qui parlaient hébreu et lisaient la Bible en hébreu. A proprement

dire, leur langue n'était pas l'hébreu, celui qui régnait avant la captivité de Babylone, mais un idiome dérivé des dialectes de la Chaldée et de la Syrie, qu'on appelait à cause de cela le *syro-chaldaïque* ou, en un seul mot, l'*araméen*. C'est l'araméen que parlaient Jésus et les Apôtres.

Les Juifs hébreux étaient les Juifs nés en Palestine, qui, n'ayant jamais quitté ce pays, avaient subi, sans interruption, de père en fils, l'action du Milieu palestinien, idées, mœurs, coutumes religieuses. Il en était d'eux ce qu'il en est de nos paysans, ce qu'il en sera toujours des gens ignorants : l'homme inculte reçoit docilement ses croyances toutes faites des mains du clergé, sans qu'il ait un instant la pensée d'y rien changer ; toutes les cérémonies extérieures, rites, pratiques, il les observe avec une scrupuleuse exactitude ; souvent même la ferveur l'entraîne jusqu'à les exagérer. L'orthodoxie étroite, tel est le caractère de la religion chez les pauvres gens.

Par suite des malheurs de la Judée, l'orthodoxie des Juifs hébreux s'était imprégnée d'un rigorisme extraordinaire : violer les prescriptions de la loi apparaissait à leurs yeux comme une trahison aussi bien envers la patrie qu'envers l'Éternel. Pêcheurs ou simples artisans de la campagne, illettrés et peu intelligents, les Apôtres étaient des Juifs hébreux.

#### § IV. — La Classe dirigeante ou les Sadducéens.

Lorsqu'après la mort d'Hérode le Grand les Romains eurent supprimé la royauté en Judée, le gouvernement intérieur du pays fut laissé aux mains

d'une aristocratie nationale. L'occupation militaire, le contrôle général de l'administration, ainsi que la transmission des ordres venus de Rome, furent confiés à une sorte de sous-préfet nommé *Procurateur*, qui résidait, non pas à Jérusalem, mais à Césarée, port de mer. La Judée, en effet, était une sous-préfecture du vaste département ou province de Syrie; le préfet ou gouverneur résidait à Antioche, la troisième ville du monde : Rome et Alexandrie seules la surpassaient. La sous-préfecture de Judée fut érigée de nouveau en royaume pendant quatre ans au profit d'Hérode-Agrippa I<sup>er</sup>, ami de Caligula, de l'an 41 à l'an 44; à la mort de ce prince, elle fit définitivement retour à la préfecture de Syrie.

L'aristocratie gouvernante se composait, d'abord, des Hérodiens ou partisans de la famille royale des Hérodes, qui sous ces princes avaient occupé les dignités. La famille qui parmi les Hérodiens tenait le premier rang était celle de Boëthus, dont le fils Simon avait été promu grand-prêtre par Hérode le Grand. Mais l'élément de beaucoup le plus nombreux et le plus considérable de la classe dirigeante était le haut clergé et les puissantes familles sacerdotales qui formaient le parti si connu sous le nom de *Sadducéens*. Le personnage le plus éminent était *Hanan* ou *Anne*, selon l'appellation vulgaire; il avait exercé la grande sacrificature pendant sept années. La dignité suprême resta dans sa famille pendant près de cinquante ans jusqu'à la ruine de Jérusalem, sauf quelques alternances avec la famille de Boëthus. Cinq des fils de Hanan et son gendre Joseph-Kaïapha (Joseph-Pierre) occupèrent le Souverain Pontificat. Telle était la composition de la

classe dirigeante, et tels les chefs des Sadducéens.

Les Sadducéens étaient altiers, durs aux petits; leur faste et leur insolence les avaient rendus odieux autant que leur incrédulité; car ils étaient incrédules, comme le sont, sans exception, tous les hauts clergés. Avides de pouvoir et d'argent, ils avaient envahi toutes les places, et s'ingéniaient à en tirer le plus grand gain possible. Le clergé inférieur, soumis à leur joug, subissait des spoliations iniques; les prélats le réduisaient à la pauvreté, afin qu'ils pussent subvenir aux dépenses énormes de leur luxe et de leur magnificence<sup>1</sup>. Du reste, la pauvreté du bas clergé est le phénomène qui se produit invariablement toutes les fois que le haut clergé a la suprématie politique. Le bas clergé ne peut jouir du bien-être matériel que lorsque la prépondérance est dans les mains civiles.

« Ce qui augmentait encore les antipathies populaires, c'était la prétention du clergé juif de se soustraire aux charges qui pesaient sur tous les citoyens. C'est ainsi que les prêtres refusaient de payer l'impôt de la capitation d'un demi-sicle que la loi exigeait de tous, sans distinction<sup>2</sup>. » Fait qui met bien en relief l'un des caractères de l'esprit sacerdotal. Les prêtres ont toujours prétendu que, délégués de Dieu sur la terre, ils étaient faits pour vivre aux dépens des autres hommes; et que réclamer d'eux une participation aux charges communes de la patrie était une impiété. On voit que la théorie clé-

1. JOSÈPHE, *Histoire ancienne des Juifs*, livre XX, chapitre VI, page 534.

2. J. COHEN, *les Pharisiens*, tome I, page 211. Voir aussi pages 416, 417.

ricale « vivre en parasite » ne date pas d'aujourd'hui.

L'incrédulité des Sadducéens, comme on pourrait à tort le penser, n'entraînait point l'indifférence en matière religieuse. Subordonnée à leur politique, qui elle-même n'avait d'autre idéal que l'intérêt personnel, l'incrédulité des Sadducéens suivait l'éternelle tactique de l'ambition sans scrupules : conserver ou augmenter les pratiques extérieures de la religion ; maintenir la routine établie, gage de leur repos et source de leurs richesses. C'est pourquoi, en tant que chefs du sacerdoce, les Sadducéens avaient une première ligne de conduite, celle de réprimer les hérésies et tout essai de réforme.

La domination militaire des Romains leur traçait la seconde ligne qu'ils devaient suivre. Les Romains, surtout au temps des Apôtres, ne se mêlaient en rien du Gouvernement intérieur. La ratification des sentences prononcées par le Sanhédrin en matière de police ou de religion n'était qu'une formalité : le Procurateur ne la refusait jamais. Mais, si les Romains respectaient les lois, les mœurs et la religion du peuple conquis, en revanche ils surveillaient avec un soin jaloux les mouvements politiques dirigés contre leur domination ; tout agitateur était impitoyablement frappé, et l'agitation étouffée dans le sang<sup>1</sup>. Chaque émeute amenait une aggravation du joug romain, par conséquent une restriction graduelle du Pouvoir de la classe dirigeante et la diminution de ses revenus : les Sadducéens étaient donc opposés à toute sédition. Dénués de moralité et de foi, les Sadducéens étaient loin de manquer de

1. Voir à l'Appendice N° 3. *Les Agitateurs en Judée.*



perspicacité. Ils prévoyaient que les prédications exaltées qui, dans le passé, avaient semé tant de ruines, finiraient par causer la perte totale de la Judée. Ce n'est pas que leurs craintes naquissent d'un généreux sentiment de patriotisme. Non; l'un des traits distinctifs des hauts clergés est précisément de n'avoir aucun patriotisme. Mais le massacre du peuple Juif sur lequel ils régnaient eux et leurs familles; mais la destruction de Jérusalem et du Temple, source de leurs immenses richesses, étaient pour eux le brisement des deux ressorts de leur vie, le Pouvoir et l'Argent<sup>1</sup>. Aussi, sans aimer les Romains, s'appuyaient-ils sur eux, et s'efforçaient-ils de supprimer tout ce qui pouvait faire naître leurs alarmes. De là leur vigilance à l'égard des attroupements populaires, et leur sévérité envers ceux qui rassemblaient la foule autour d'eux. Peu importait que ce fût pour un motif puéril, soit controverse orthodoxe, soit effusion mystique; il suffisait qu'il y eût rassemblement. Comme les Romains pouvaient s'en émouvoir et intervenir, les Sadducéens donnaient tous leurs soins à prévenir ces concours de la multitude et à les dissiper. Fait d'une haute importance qui, pour avoir été méconnu, a rendu inexplicables les incidents de l'histoire de Jésus et des Apôtres. On a voulu voir le Fanatisme orthodoxe écrasant la Révolution religieuse là où la Politique et ses soucis étaient seuls en jeu; on a érigé en persécution sacerdotale ce qui, en réalité,

1. Le portrait des Sadducéens, classe dirigeante de Jérusalem, présente une frappante analogie avec celui des hommes politiques qui, dans nos Assemblées, forment le groupe du Centre droit.

n'a été qu'une suite de mesures de police prises en vue d'ôter tout prétexte à l'intervention de l'Autorité romaine.

*Résumé.* — Au temps des Apôtres, les Romains avaient laissé le Gouvernement de la Judée à l'Aristocratie sacerdotale. Mais, instruits par les soulèvements du passé, ils surveillaient de très-près les rassemblements populaires et tout ce qui paraissait trahir une agitation sourde. A l'occurrence, ils déployaient une implacable rigueur.

L'Aristocratie sacerdotale comprenait le petit groupe des Hérodiens et le grand parti des Sadducéens. Incrédules, hautains, avides d'honneur et d'argent, les Sadducéens occupaient tous les hauts emplois et en tiraient d'immenses bénéfices.

La politique qu'ils suivaient se déduisait logiquement de leur position vis-à-vis du Peuple juif et vis-à-vis des Romains :

1° Caste sacerdotale, la source de leurs richesses et de leur puissance résidait dans les croyances religieuses du Peuple juif; il leur fallait donc maintenir dans son intégrité l'orthodoxie officielle.

2° Protégés par les Romains, mais connaissant la sévérité des conquérants pour tout mouvement politique, il fallait les rassurer et, pour cela, s'opposer à toute agitation, à tout rassemblement, quel qu'en fût le mobile ou le prétexte.

#### § V. — Le Grand Sanhédrin.

Le Grand Sanhédrin, ou mieux Synhédrin, était le Tribunal suprême. Il se composait de soixante-dix membres, sans compter le Président, choisis parmi

les Prêtres, les Anciens et les Docteurs de la Loi; il représentait par conséquent trois ordres de citoyens : le Clergé, les laïques et les légistes. Le Grand Sanhédrin siégeait à Jérusalem.

Les villes de province avaient de petits Sanhédrins composés de vingt-trois membres que nommait ou ratifiait le Grand Sanhédrin. Ces Petits Sanhédrins s'appelaient aussi *Beth-din*, Maisons de justice.

Les attributions et l'autorité du Grand Sanhédrin ont beaucoup varié selon les vicissitudes de la Nation elle-même. Après le retour de Babylone, le grand Sanhédrin exerça l'autorité souveraine. Sous les princes Asmonéens et sous Hérode, il n'eut plus qu'une autorité subalterne.

Après la mort d'Archélaüs, l'Aristocratie sacerdotale, qui dominait dans le Grand Sanhédrin, reprit tout à coup l'hégémonie qu'elle possédait avant l'époque des Macchabées ou princes Asmonéens. Mais son pouvoir et ses attributions furent sous la dépendance des conquérants romains. Or la conduite des Romains, qui occupaient militairement le pays, variait selon le caractère des Procurateurs et selon l'état calme ou troublé du Peuple juif. Quoi qu'il en soit, sous la haute surveillance des Romains, le Sanhédrin était chargé de toute la direction des affaires intérieures, impôts, lois, applications juridiques, ordre public, etc.

#### § VI. — Le Naziréat.

On appelait *nazir* ou *naziréen* et plus tard *nazaréen*, mot hébreu qui veut dire *séparé*, tout homme qui

faisait vœu de se consacrer au Seigneur pour un temps plus ou moins long. L'ensemble des cérémonies que le nazir devait accomplir s'appelait le *naziréat*. Le chapitre VI des *Nombres* en contient toutes les prescriptions. C'était une institution *essentiellement mosaïque*. Les personnes de toute tribu qui faisaient de tels vœux, devaient s'abstenir de vin, de liqueur enivrante et de raisins secs ou frais. Pendant tout le temps du naziréat, le rasoir ne devait point passer sur la tête du nazir. Si, durant les jours de consécration, le nazir venait à contracter une souillure, c'était à recommencer. Les rites et les purifications étaient fixés avec précision par la Loi. La durée du vœu était déterminée d'avance par le nazir lui-même : elle était le plus souvent de sept ou de trente jours<sup>1</sup>. Lorsque le nazir avait atteint, en toute pureté, la limite des jours assignés, il devait offrir certains sacrifices ; puis, le Prêtre lui rasait la tête : le naziréen était alors délié de ses vœux. Mais les sacrifices de libération coûtaient assez cher : aussi était-il plus facile de contracter le vœu de naziréen que de s'en affranchir. « Il y avait autour du Temple, dit M. Renan, une troupe de pauvres gens qui avaient fait des vœux et qui attendaient que quelque Riche voulût bien payer pour eux. Faire tondre un nazir était un acte de piété, et on cite des occasions où de puissants personnages, en actions de grâces d'une

1. Il y avait aussi des nazirs perpétuels, comme le furent Samuel, Samson, Jean le Baptiste, etc. Nous avons encore aujourd'hui l'analogue de ces deux sortes de naziréat : 1° dans les vœux temporaires que font certains dévots, neuvaines, retraites, pèlerinages, jeûnes, vêtements noirs, etc. ; 2° dans les vœux perpétuels des moines et des moniales tels que les Trappistes, les Carmélites, etc.

faveur signalée du ciel, en firent raser des centaines, à peu près comme au Moyen Age il était méritoire de payer des gens pour faire des pèlerinages et pour entrer dans la vie monastique. »

---

## SECONDE SECTION

### § I. — Les Apôtres et le Messianisme.

La communauté chrétienne se composait, à l'origine, de deux groupes : celui des Juifs hébreux, investis d'une sorte de primauté, et celui des Juifs hellénistes, chez qui se dessinait une propension à rompre le cercle du Mosaïsme officiel.

Chefs de la communauté, les Apôtres avaient la réputation méritée d'être de rigides orthodoxes. Le surnom de *Pierre* ou *Rocher de la Foi* donné à Simon bar Jone, et celui de *Zélateur* ou *Zélote* qui distinguait l'autre Simon, attestent la ferveur de leur piété. Reste à démontrer que leur croyance en Jésus comme au Messie promis par Jéhovah n'altérait en rien la pureté de leur Mosaïsme.

Lorsque la nation juive succomba sous les armes des Conquérants étrangers et qu'elle eut à supporter les horreurs de la captivité, les Prophètes, pour soutenir les courages, ramenèrent sans cesse les yeux et les espérances vers l'attente d'un Libérateur que l'Éternel apaisé enverrait à son peuple. Au temps de Jésus, le Messie, objet des vœux de tous les Hé-

breux, avait une double mission à remplir, religieuse et politique à la fois. Rétablir le culte de Jéhovah dans toute sa pureté, effacer les péchés du milieu du peuple et convertir le Monde à la vraie Foi, telle était la première partie de la tâche. Rétablir le Royaume d'Israël et remporter la victoire décisive sur Gog, personnification de la puissance païenne, telle était la seconde partie.

A côté du type du Messie royal et conquérant se trouvait également dans les Prophètes le portrait du Peuple juif sous la forme du Serviteur de Jéhovah. C'est ce Serviteur collectif qui parle en traits enflammés dans Isaïe et dans les Psaumes. Il souffre, il est persécuté, il subit mille tortures ; mais ces épreuves passeront, et, s'il conserve intacte la foi au Dieu de Jacob, le jour du triomphe arrivera.

Les traits composant la figure d'Israël ainsi personnifié s'étaient, par une transition insensible et naturelle, confondus dans les imaginations populaires avec le type du Messie religieux et conquérant. De sorte que le type du Messie présentait deux aspects selon que les contemporains de Jésus rêvaient la restauration de leur grandeur politique, ou qu'ils identifiaient leurs souffrances présentes aux antiques souffrances du Serviteur de Jéhovah. La victoire qui couronnait la constance du Serviteur était le présage du bonheur réservé dans l'avenir au peuple, s'il restait fidèle à l'Éternel.

Les Apôtres et leur petit Cénacle, après la mort de Jésus, crurent reconnaître en lui les traits du Messie souffrant qui réconcilie Israël avec Jéhovah, tandis que le reste de la Nation attendait le Messie conquérant. On sait qu'un siècle plus tard, les Juifs

s'imaginèrent l'avoir trouvé dans Bar Kokéba, sous le règne de l'empereur Adrien ; et qu'à sa voix ils s'élançèrent dans cette horrible guerre où fut consommée leur ruine. « Le Messie est venu, » disaient les Apôtres. « Le Messie n'est pas encore venu, mais il viendra, » répondaient les autres Juifs. C'était la seule différence qui les séparât ; cette différence ne touchait en rien la Loi ni les Prophètes ; elle laissait intactes la Religion et ses pratiques.

Aujourd'hui ce qui rend si difficile à démontrer au Public que la croyance en Jésus-Messie s'alliait chez les Apôtres très-correctement à l'Orthodoxie mosaïque, c'est que le Public est habitué par dix-huit siècles de fables accumulées à regarder Jésus comme ayant entraîné ses disciples par l'attrait d'une doctrine contraire à celle du Mosaïsme. C'est là une erreur absolue ! Si Jésus avait prêché l'abolition de la Loi, il eût été dénoncé et livré par Simon le Rocher de la Foi, ou même poignardé par Simon le Zélateur. Les Apôtres l'ont donc considéré comme un prophète orthodoxe ; ils ont reconnu en lui le Messie, non pas à cause d'une doctrine hostile au Mosaïsme<sup>1</sup>, mais au contraire parce qu'il avait accompli les miracles messianiques tels que les Prophètes en avaient dressé le programme. « *Actes des Apôtres*, II, 22. O Israélites, dit Pierre aux Juifs réunis à Jérusalem, écoutez les paroles que je vais vous dire : Jésus de Nazareth était *un homme* que Dieu *avait autorisé* parmi vous *par les miracles*, les prodiges et les effets surprenants qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-

1. MATTHIEU, V-17. Ne pensez pas que je sois venu détruire la Loi et les Prophètes ; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. 18-19.

mêmes. — X, 38. Vous savez comment Dieu a oint d'esprit saint et de force Jésus de Nazareth qui, allant de lieu en lieu, faisait du bien et guérissait tous ceux qui étaient sous l'oppression du diable (maladies nerveuses, épilepsie, morbus sacer) parce que Dieu était avec lui. » En outre, la venue de Jésus a été prédite par Moïse, Samuel et tous les prophètes, *Actes*, III, 22, 24.

Les Apôtres n'avaient qu'une méthode d'enseignement, le Miracle. Ils prêchaient que le Messie était venu; que ce Messie était Jésus de Nazareth parce qu'il avait accompli les miracles messianiques; ils prouvaient la vérité de leur prédication en faisant eux-mêmes des miracles au nom du Messie Jésus : « *Actes*, IV, 9. Pierre au Sanhédrin : Puisqu'aujourd'hui l'on nous demande compte du bien que nous avons fait à un homme perclus et qu'on s'informe au nom de qui il a été guéri; — 10. Nous vous déclarons à vous tous et à tout le peuple d'Israël qu'il l'a été au nom de Jésus de Nazareth que vous avez crucifié. »

C'est donc par les miracles que les Apôtres convertissaient les Juifs<sup>1</sup>, c'est-à-dire qu'ils les amenaient à croire que Jésus était le Messie promis à Israël; mais ils ne touchaient ni à la Loi ni aux Prophètes. Orthodoxes, ils s'adressaient à des Orthodoxes, et, loin de vouloir altérer la pureté de la Foi des convertis, ils donnaient eux-mêmes l'exemple de l'observance rigoureuse des prescriptions mosaïques. On verra ci-dessous que le schisme entre l'Église des Apôtres et saint Paul ainsi que la haine impla-

1. *Actes*, V, 12, 14; VIII, 6; IX, 42; XIII, 12; XIX, 17, 20.



cable vouée à ce dernier par les Chrétiens hébreux proviennent précisément de ce que Paul avait prêché Jésus-Messie, non pas uniquement par les Miracles, mais en faisant subir à la doctrine mosaïque de graves altérations.

Et pourquoi auraient-ils porté atteinte à l'orthodoxie nationale ? Jamais Jésus ne fut un Dieu pour eux. Bien plus, il était impossible qu'il le fût ; et la preuve irréfragable, c'est qu'ils avaient vécu avec lui. Ils l'avaient vu tousser, cracher, éternuer, boire, manger, digérer, et le reste. Ils l'avaient vu plus d'une fois, assurément, souffrir de la colique, puisque Jésus mangeait de l'ail, des oignons crus et des poireaux, aliments habituels et favoris des paysans hébreux dès les temps les plus reculés<sup>1</sup>. Conçoit-on un Dieu qui pue l'ail et dont le ventre gargouille ? Non, non, quand on a sous les yeux le spectacle de telles infirmités, on peut vénérer dans un homme la vertu, la sagesse et le génie ; mais il est impossible de voir en lui une Divinité. Aussi les Apôtres n'ont-ils jamais cru à la divinité de Jésus ; ils l'ont regardé comme l'*homme*, rédempteur d'Israël, annoncé par les Prophètes ; en un seul mot, comme le Messie. Comment l'appellent-ils, en effet ? toujours Jésus de Nazareth<sup>2</sup>. Il ne faut pas se laisser égarer par l'expression de *Fils de Dieu* ; elle était métaphorique et s'appliquait à tous ceux qui, aux

1. *Nombres*. XI-5. « Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Égypte pour rien ; les concombres et les melons, les poireaux, les oignons et l'ail nous reviennent à l'esprit. »

2. *Actes* II, 22 ; IV, 10 ; VI, 14 ; X, 38 ; XXII, 8 ; XXVI, 9, etc. Comparer à MATTHIEU, XXVI, 69, 71 | MARC XIV, 67, etc.

yeux du vulgaire, semblaient élevés au-dessus des autres hommes, soit par leur naissance, soit par leurs vertus. Aussi, dans la Bible, les exemples sont fréquents de cette appellation, donnée à des prophètes, à des rois, au peuple hébreu tout entier ; ainsi qu'on le verra dans la Notice intitulée *Signification de Fils de Dieu*, insérée dans l'Appendice n° 4.

Rien dans les Évangiles synoptiques ni dans les Actes des Apôtres, ni dans les Épîtres de Paul, ne peut jeter l'ombre d'un doute sur l'orthodoxie des Apôtres, lorsqu'à la lumière de la critique, on a su éclairer certaines difficultés apparentes ; celles-ci mêmes ne sont difficultés que grâce à notre inconcevable ignorance en histoire religieuse.

1° Orthodoxes, les Apôtres l'étaient à l'origine, par leur humble condition. Comment, sans culture rationnelle et sans relations avec l'étranger, ces pêcheurs hébreux auraient-ils pu dévier de l'Orthodoxie ?

2° Orthodoxes, ils l'étaient même plus que nombre de gens de leur classe, ainsi que l'attestent les surnoms de Rocher de la Foi et de Zélateur, donnés à quelques-uns d'entre eux.

3° Orthodoxes, quel risque couraient-ils en suivant un homme qui s'écriait : « Je viens pour accomplir la Loi et les Prophètes ! »

4° Orthodoxes, ils ne cessaient pas de l'être, en croyant à l'accomplissement des Prophéties, à la venue du Messie promis par Jéhovah lui-même.

## § II. — Les Apôtres et le Peuple.

L'Orthodoxie est donc le caractère distinctif de la Religion des Apôtres. Elle n'était pas une vaine et stérile opinion qui, du domaine de l'esprit, ne passe jamais dans les actes ; car nul Hébreu ne s'acquittait aussi ponctuellement que les Apôtres des pratiques du Culte mosaïque.

« *Actes*, II, 46. Ils continuaient d'aller tous les jours au Temple, dans l'union du même esprit. »

« III, 1. Un jour, Pierre et Jean montaient l'un avec l'autre au Temple, pour la prière de la neuvième heure. »

« X, 9. (A Joppé) Pierre monta sur le haut de la maison vers la sixième heure pour prier. »

Aussi, en voyant ces hommes observer, à chaque heure réglementaire, les pratiques de la piété la plus austère, le Peuple les avait-il en grande faveur :

« *Actes*, II, 47. Ils louaient Dieu et se faisaient aimer de tout le Peuple. »

« IV, 21. (Les Juges) renvoyèrent les Apôtres avec menaces, ne trouvant point le moyen de les punir, à cause du Peuple. »

« V, 13. Aucun des autres n'osait se joindre à eux ; mais le Peuple leur donnait de grandes louanges. — 26. Le Capitaine emmena les Apôtres sans violence, car il craignait d'être lapidé par le Peuple. »

Ainsi, les Apôtres, disciples de Jésus, devaient la faveur populaire à leur orthodoxie et à l'observance

des rites orthodoxes. « On les regardait comme une secte de *hasidim* ou gens pieux ; on n'était ni schismatique ni hérétique pour s'affilier à eux, pas plus qu'on ne cesse d'être protestant pour être disciple de Spener (fondateur de la secte des Piétistes), ni catholique pour être de l'ordre de saint François ou de saint Bruno<sup>1</sup>. »

### § III. — Les Apôtres et les Sadducéens.

Le Temple de Jérusalem s'élevait à la partie septentrionale d'une immense place carrée, laquelle était fermée par des murailles d'une solidité extraordinaire (12 mètres de haut, 5 mètres de large). Tout le long de la face intérieure des murs, couraient des galeries composées de trois et même de quatre rangées de colonnes. La plus belle, celle du Midi, s'appelait Portique royal ; et celle de l'Orient, Portique de Salomon. « La plate-forme du Temple servait de lieu général de rendez-vous, de place publique, de forum aux habitants de Jérusalem et aux visiteurs des provinces<sup>2</sup>. On s'y promenait, on y discutait, on y prêchait en plein air ou à l'abri du soleil et de la pluie, sous les galeries<sup>3</sup>. »

Les Apôtres et les disciples de Jésus avaient l'habitude de se réunir au Portique de Salomon (*Actes*, III, 11 ; V, 12) ; c'est là qu'ils tenaient leurs conférences et faisaient leur prédication. Vers l'an 35,

1. RENAN, *les Apôtres*, page 81.

2. La place Saint-Marc à Venise est en miniature ce que la Place du Temple à Jérusalem était en grand.

3. SALVADOR, *Domination romaine en Judée*, t. II, p. 349.

alors que Joseph-Pierre (Kaiapha) était encore Grand-Prêtre<sup>1</sup>, et Pilate Procureur de Judée; Pierre et Jean, durant une harangue qu'ils adressaient à la Foule, furent appréhendés au corps par la Garde lévitique et enfermés<sup>2</sup>. Naturellement saint Luc prétend que l'arrestation des Apôtres eut pour cause la guérison d'un perclus, au nom de Jésus. Mais, comme nous savons que tout miracle est impossible; comme le Sanhédrin, devant qui comparurent les Apôtres, se composait des hommes les plus instruits de la nation, par conséquent très-sceptiques, en ayant même la réputation; il s'ensuit que la Critique scientifique doit chercher le motif de l'arrestation autre part que dans le conte puéril de saint Luc.

Vers l'année 35, la perturbation causée par l'insurrection de Juda le Gaulonite était loin d'être calmée; à chaque instant, des fanatiques ou des illuminés apparaissaient, excitant, parmi le Peuple, une agitation que réprimait avec férocité le Procureur Ponce-Pilate<sup>3</sup>. On comprend avec quelle anxiété le Gouvernement Juif surveillait les rassemblements populaires; combien il avait à cœur de prévenir l'éclosion de tout ce qui pouvait fournir un prétexte à la haine de Pilate. Or, d'après le texte même des *Actes*, IV, 4, le nombre des gens qui avaient fait cercle autour de Pierre et de Jean s'élevait à plus de cinq mille! La mesure prise par le

1. Et non pas *Anne* ou *Hanan*, comme le dit saint Luc, *Actes*, IV, 6. Il y avait déjà dix ans que Hanan n'était plus Grand-Prêtre.

2. « Mis au violon », selon l'expression parisienne.

3. Voir à l'Appendice N° 3, *les Agitateurs en Judée*.

Sanhédryn est donc facile à comprendre et à justifier : le Sanhédryn sévissait contre une infraction aux règlements d'ordre public. L'affaire Pierre et Jean se passa, devant le Tribunal, à la façon des affaires de police correctionnelle. Il n'est pas malaisé de recomposer la scène vraie, telle qu'elle a dû avoir lieu historiquement, au moyen du compte-rendu enfantin des Actes des Apôtres. Il fut constaté que les Apôtres, « gens illettrés et du commun du peuple, IV, 13 », étaient de pauvres visionnaires, ne méditant aucune conspiration, d'une piété très-fervente, et à cause de cela bien vus du Peuple. Le Sanhédryn, ainsi éclairé, se contenta de donner aux délinquants un simple Avertissement : il les renvoya, avec défense expresse de provoquer des rassemblements par des harangues. Comme les Apôtres avaient pour texte habituel de leurs prédications la Messianité de Jésus, il est très-probable, sinon certain, que le tribunal leur enjoignit de s'abstenir désormais de parler du nommé Jésus ; car ce petit prophète, mort obscurément, sans laisser la moindre trace chez les historiens, devait être à peu près inconnu aux juges (*Actes*, IV, 18).

Cette explication de la scène de Police correctionnelle est la seule qui soit en corrélation avec les hautes fonctions et l'instruction des Membres du Sanhédryn, avec leurs devoirs politiques et leurs préoccupations à l'endroit de l'Autorité romaine, avec la ligne de conduite à suivre, dans ces temps si troublés, à l'égard de concitoyens ignorants, fidèles à l'orthodoxie, exempts de toute propension à conspirer, mais pouvant, par une imprudence inconsciente, déchaîner la colère de l'étranger.

D'autre part, le récit des *Actes* porte l'empreinte de l'étroitesse mentale « de gens illettrés et du commun du peuple », qui ne soupçonnent même pas quels peuvent être les devoirs d'un Gouvernement, touchant le maintien de l'ordre dans la rue et du calme dans les esprits, surtout lorsque ce Gouvernement a l'épée d'un conquérant suspendue sur sa tête. A l'instar des enfants, les gens sans culture s'imaginent qu'au-delà du sentiment qui les obsède il n'y a rien ; que tout ce qui les environne est, comme eux, sous le coup du même sentiment ; que tout en dérive exclusivement, les actes d'autrui comme les leurs propres. Sous l'empire de cette hallucination si facile à vérifier chez les enfants et chez les ouvriers ignorants, tout refus d'accéder aux demandes des premiers, tout procès fait aux seconds, ne sont plus une application du sens commun ou de lois d'ordre public ; c'est un acte d'hostilité personnelle, dirigé soit par le Père contre l'enfant, soit par le Tribunal contre l'ouvrier délinquant. Si le compte-rendu des procès de notre Police correctionnelle était fait par les condamnés appartenant à cette classe d'ignorants, on serait étonné de trouver en lui la copie presque entière du compte-rendu des Actes des Apôtres.

Cette interprétation de la scène du Tribunal, fondée sur les caractères et sur les conditions historiques des personnes et des choses, est solidement confirmée par un passage ultérieur des Actes des Apôtres. Saint Paul, devant le tribunal du Procureur Félix, se défend contre les accusations du Grand Prêtre, mandataire du Sanhédrin. Que dit saint Paul pour démontrer son innocence ? « *Actes*,

XXIV, 12. (Les membres du Sanhédrin) ne m'ont trouvé ni disputant avec qui que ce soit, ni attroupant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues, soit dans la ville ; — 13. Et ils ne sauraient prouver aucune des choses dont ils m'accusent maintenant. — 18... Je venais de me purifier dans le Temple, sans attroupement du peuple et sans tumulte. »

Il est donc établi, d'une manière incontestable, que la grande préoccupation du Gouvernement juif était le maintien du calme et de l'ordre dans les places publiques, ainsi que dans les synagogues ; que des peines sévères étaient édictées contre quiconque haranguait la foule et provoquait des rassemblements. Par conséquent, il est certain :

1° Que Pierre et Jean furent traduits en police correctionnelle pour délit commis contre la loi des attroupements, et non pas pour délit contre la Religion mosaïque :

2° Que le Tribunal, ayant égard à leur bonne réputation, soit comme orthodoxes très-pieux, soit comme gens vivant en dehors de la politique, se contenta de leur donner un simple Avertissement.

L'Avertissement réussit-il à modérer longtemps la fougue des Apôtres ? On ne saurait préciser. Toujours est-il qu'après la mort tragique d'Ananias et de Saphira, on voit les Apôtres et les Fidèles, sous le Portique de Salomon, ravissant le peuple d'admiration par les guérisons miraculeuses qu'ils opéraient. De Jérusalem et des villes voisines, on leur amenait des charretées de malades, comme on le fait aux Rebutteurs de nos campagnes, comme on l'a fait au zouave Jacob, il y a quinze ans à peine, dans



la ville la moins mystique du monde, à Paris. Ces malades, Pierre sous le Portique de Salomon, comme le zouave Jacob au Faubourg Saint-Antoine, les renvoyait guéris. Fait, hélas ! trop vraisemblable ; car il fait partie de l'histoire toujours ouverte de la superstition. Ces rassemblements firent naître de nouveau les craintes du Gouvernement. Étaient-ils moins inoffensifs que le Rédacteur des Actes le prétend ? On bien furent-ils simultanés avec les troubles de Samarie et l'échauffourée de Tyrathaba, que Pilate réprima si cruellement ? L'examen chronologique (année 36) est favorable à ce rapprochement ; il serait donc naturel que, témoin de la rigueur de Pilate<sup>1</sup>, le Sanhédrin eût redoublé de sévérité envers tout acte capable d'attirer, sur Jérusalem, la rage de l'inexorable Romain. C'est dans ces conditions que fut ordonnée une seconde arrestation des Apôtres. Là se place un incident doublement intéressant. Pendant la nuit, les portes de la prison furent ouvertes aux Apôtres « par un ange » selon la légende, par un geôlier, d'après la méthode scientifique, soit que cet homme fût affilié à la Confrérie, soit que les Fidèles l'eussent corrompu à prix d'argent<sup>2</sup>. Dans la journée, les Apôtres re-

1. On sait que Pilate poussa la cruauté si loin contre les Juifs que le gouverneur de Syrie, Lucius Vitellius, père du futur empereur, le destitua et l'envoya à Rome.

2. La solidarité des Chrétiens entre eux est attestée par un témoignage extrêmement précieux, celui de Lucien (milieu du II<sup>e</sup> siècle). Voici ce qu'il dit dans *la Mort de Pérégrinus* : « 12. Du moment que Pérégrinus fut dans les fers, les Chrétiens se regardant comme frappés en lui mirent tout en œuvre pour l'enlever ; mais, ne pouvant y parvenir, ils lui rendirent au moins toutes sortes d'offices avec un zèle et un empressement infatigables. Dès le matin, on voyait rangés autour de la

tournèrent sous le Portique de Salomon comme d'habitude : ce qui prouve que, d'après leur appréciation, une nuit passée au violon leur semblait devoir satisfaire la justice humaine, relativement au délit qu'on leur reprochait. Mais les alarmes inspirées au Sanhédrin par le Procureur étaient trop vives pour qu'on fermât les yeux sur l'incident ; les Apôtres furent repris, conduits au Tribunal et, comme récidivistes, condamnés au fouet.

Saint Luc prétend que plusieurs Membres du Conseil proposèrent la peine de mort, et que ce fut un Pharisien, Gamaliel, docteur de la Loi et Maître de Paul, qui détourna le Sanhédrin de la sentence capitale. Malheureusement le discours que Luc prête à Gamaliel est plein d'erreurs historiques grossières ; puis il se termine par un conseil mystique, incompatible avec l'esprit sensé d'un homme d'État. « *Actes*, V, 38. Cessez de poursuivre ces gens-là et laissez-les faire, car si cette entreprise ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira.— 39. Si, au contraire, elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire, et il est à craindre que vous ne soyez trouvés coupables d'avoir combattu contre Dieu même. » Cette théorie, qui peut s'appliquer à tout,

prison une foule de vieilles femmes, de veuves et d'orphelins. Les principaux chefs de la secte passaient la nuit auprès de lui, *après avoir corrompu les geôliers.* »

Lucien, crayonnant le portrait des Chrétiens, écrit ces lignes : « 13. Ils méprisent tous les biens et les mettent en commun. En sorte que s'il vient se présenter parmi eux un imposteur, un fourbe adroit, il n'a pas de peine à s'enrichir fort vite, en riant sous cape de leur simplicité. » Dix-sept siècles se sont écoulés, et l'observation de Lucien n'a rien perdu de son exactitude ni de sa vérité.

est celle du Fatalisme absolu. Que nombre de Phariséens vulgaires l'aient professée, c'est possible ; mais qu'un homme d'État, investi des plus hautes et des plus difficiles fonctions, celles de diriger les affaires de sa patrie, l'ait prise pour règle de conduite, c'est absurde. Il est clair que si l'homme n'a qu'à se croiser les bras et à laisser faire Dieu ; si c'est Dieu qui fait tout ; hommes d'État, légistes, ministres, Gouvernement, tout est inutile. Gamaliel n'a donc point prononcé les sottises ni commis les erreurs historiques que lui prête saint Luc<sup>1</sup>. On comprendrait que Gamaliel eût dit à ses collègues : « Vous n'êtes point en face de Révolutionnaires tels que Juda le Gaulonite, dont l'insurrection a déchaîné tant de maux sur notre pays ; ces hommes sont des orthodoxes fervents, tout entiers à des chimères mystiques inoffensives. A quoi bon les faire périr ? D'autant plus que, chers au peuple par leur piété, leur mort pourrait susciter une émeute qu'il nous importe, en ce moment, d'éviter à tout prix. Contentons-nous de leur infliger une peine correctionnelle un peu forte : ils imposeront un frein à leur langue. De cette façon, sans courir le risque d'une agitation populaire, nous atteindrons le but cherché<sup>2</sup>. »

1. La scène du Tribunal se passe en l'an 36 ; or Gamaliel cite l'insurrection de Theudas qui eut lieu en 44 ! Il la fait suivre de l'insurrection de Juda le Gaulonite, laquelle eut lieu en l'an 6 !! Enfin, loin de s'être éteinte, la secte de Juda le Gaulonite florissait toujours. Un des fils mêmes de Juda, Ménahem, s'est signalé au premier rang dans la grande révolte contre les Romains. On voit par ces exemples quel fond l'on doit faire sur la narration de saint Luc.

2. REUSS, *Histoire apostolique*, page 87. « On se contente d'une peine correctionnelle pour le délit de désobéissance

La seconde arrestation des Apôtres a donc eu pour cause, non pas une prédication schismatique ni une attaque à la religion officielle, mais une contravention aux décrets sur les attroupements; ce

à un règlement de police, et la question politique et théocratique est écartée. »

*Observation critique.* Je ne puis pas comprendre pourquoi tous s'extasient sur le discours de Gamaliel tel qu'il est dans saint Luc; on affecte d'y voir un plaidoyer pour la liberté de propagande, pour la liberté de penser. On part de cette idée que les Apôtres enseignaient une métaphysique hostile à la métaphysique officielle, et que le Sanhédrin voulait étouffer par la force brutale une doctrine qui se maintenait dans le domaine de la pensée : c'est une erreur. Il s'agit ici des rapports d'une prédication quelconque, même orthodoxe, avec la tranquillité de la rue et avec la sécurité de l'État. Le genre d'arguments qu'emploie Gamaliel le prouve. Ni Theudas, ni Juda le Galiléen ou le Gaulonite, n'avaient opposé une doctrine schismatique au Mosaïsme officiel : c'étaient, au contraire, des orthodoxes forcenés. Mais, loin de contenir leur orthodoxie dans les bornes de la conscience, ils l'avaient fait descendre dans les régions matérielles de la politique active et sanglante. Cela ne ressemble guère à la propagande d'une théorie par la libre discussion, par le seul appel au raisonnement.

Ensuite, il s'en fallait de beaucoup que « l'entreprise » de Juda le Galiléen, pas plus que les entreprises ultérieures, eût été ruinée par Dieu tout seul. Si Dieu n'eût pas été aidé par les bataillons romains, l'entreprise de Juda eût pleinement réussi. Une telle ânerie débitée dans le Conseil eût fait éclater de rire les Membres du Sanhédrin. Métaphysiquement, Dieu fait tout; physiquement, *il ne fait rien, absolument rien* : le bras de l'homme est nécessaire, indispensable. On peut relire, sur ce thème, la fable ingénieuse et sensée de La Fontaine, *le Charretier embourbé*. — Dans le cas de Juda le Gaulonite, dans celui des Apôtres, il s'agit donc des rapports de toute prédication, orthodoxe ou non, avec l'ordre public et avec la sécurité de l'État. Le gouvernement a le droit et le devoir d'intervenir; c'est même pour régler les rapports de cette nature qu'il a été institué.

Enfin, la dernière phrase prêtée par Luc à Gamaliel ne laisse subsister aucun doute : c'est la thèse et la formule de la secte de ces Pharisiens aliénés qui défendaient même à un malade

n'est point parce qu'ils péroraient au nom de Jésus ; mais parce qu'ils provoquaient des rassemblements en un moment où le Procurateur Pilate guettait une occasion pour assouvir sa haine contre les Juifs. Les Apôtres eussent amassé la foule au nom de David ou de Salomon qu'ils n'eussent pas moins subi une nouvelle condamnation, comme nous le savons d'une manière certaine par le plaidoyer de Paul, *Actes* XXIV, 12, 13, 18. Les efforts que fait le rédacteur des Actes pour transformer une mesure d'ordre public en persécution religieuse peuvent être de bonne foi chez un fanatique pour qui les desseins et les actes de la politique générale sont lettre close ; mais ces efforts sont vains ; l'erreur est complète. Ni la manière dont saint Luc raconte l'interrogatoire des Apôtres, ni le discours qu'il met dans la bouche de Gamaliel, ne sont en concordance avec le caractère des Membres du Sanhédrin, avec la situation politique de l'an 36, ni avec la condamnation prononcée. Si les Apôtres avaient encouru l'arrestation pour attentat à la religion de l'État, ce n'est pas un simple avertissement qu'on leur eût donné la première fois ; ce n'est pas surtout le fouet qu'on leur eût infligé pour la récidive ; c'eût été *la peine de mort !* La preuve sans réplique, la voici :

Les Apôtres avaient acquis de nombreux adhérents dans les rangs des Juifs hellénistes. On a vu précédemment que parmi ces derniers une grande

de soigner sa maladie, parce que, Dieu la lui ayant envoyée, c'est Dieu seul qui devait la guérir!... Il est impossible que Gamaliel ait prononcé le discours que lui attribuent les Actes des Apôtres, et non moins impossible d'y voir un plaidoyer en faveur de la liberté de penser.

fraction, loin de partager le fanatisme de leurs concitoyens hébreux, avaient une tendance très-nette à s'affranchir de l'exclusivisme mosaïque. Déjà l'humeur des Hellénistes, à bout de patience, avait amené au sein même de la communauté chrétienne une petite rébellion contre la partialité des Juifs hébreux. « *Actes*, VI, 1. En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant toujours, il s'éleva un murmure des Juifs hellénistes contre les Juifs hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution journalière. » Les Hellénistes obtinrent gain de cause; ils eurent le droit de nommer sept délégués appelés *diacres* qui présidèrent aux distributions. Cet incident d'histoire intime est extrêmement précieux; il nous remet en plein courant humain. Au lieu de saints pétris de vertus; au lieu de vieillards augustes, inspirés par le Saint-Esprit et secourus par les anges, tels que l'Église nous représente les Apôtres, l'épisode des Hellénistes les replace dans leur caractère réel et dans leurs vraies mœurs, celles de pêcheurs grossiers, cupides, « tirant la couverture à eux »; bref, il nous les rend tels que les Évangiles synoptiques nous les ont fait connaître.

Entre les sept diacres, un certain Étienne se distinguait par son imagination exaltée; il semble avoir été le chef de ces Hellénistes qui s'inquiétaient peu de l'orthodoxie mosaïque et penchaient plutôt vers les spéculations mystiques de l'Asie Mineure et de l'Égypte, gnosticisme, philonisme, etc. Ainsi que tous les habitants de Jérusalem, les Juifs hellénistes se réunissaient sous les galeries des portiques, où vraisemblablement à cause de leur idiome grec

ils formaient des groupes distincts. Le groupe des chrétiens hellénistes avait pour orateur habituel le diacre Étienne. Celui-ci en vint à des discussions très-vives avec les Hellénistes orthodoxes. « *Actes*, VI, 9. Et quelques-uns de la Synagogue des Affranchis et de celles des Cyrénéens, des Alexandrins, des Ciliciens et de ceux de l'Asie s'élevèrent contre Étienne et disputèrent avec lui. » Pourquoi les Apôtres recueillaient-ils applaudissements et admiration du peuple, tandis qu'Étienne et les chrétiens hellénistes soulevèrent contre eux-mêmes l'animosité de leurs concitoyens ? Pour une raison simple : c'est que les Apôtres annonçaient que le Messie Jésus était venu *pour accomplir la Loi et les Prophètes*, tandis qu'Étienne prêchait que Jésus était venu *pour abroger les Institutions de Moïse*. « *Actes*, VI, 14. Nous lui avons oui dire que Jésus de Nazareth détruira le Temple, et changera les Institutions que Moïse nous a laissées. » La différence dans l'attitude du peuple juif, d'une part à l'égard des Apôtres et des chrétiens hébreux, d'autre part à l'égard d'Étienne et des chrétiens hellénistes, est donc parfaitement expliquée par la différence dans l'enseignement respectif de chacun des deux groupes chrétiens : l'enseignement des Apôtres était orthodoxe ; celui des Hellénistes était subversif de la religion nationale.

La conduite du Sanhédrin n'est pas moins significative ; aux Apôtres orthodoxes, coupables seulement d'une contravention à un règlement de police, il donne d'abord un simple avertissement ; puis, une seconde fois, vu les dangers qui menacent la cité de la part du Procurateur, il leur inflige une peine

plus dure, celle du fouet. Ces deux procès étaient donc intentés sous l'influence d'appréhensions politiques : ils ne visaient en rien un attentat à l'orthodoxie mosaïque.

Quelle mesure, au contraire, le Sanhédrin prend-il contre Étienne, accusé d'attaques directes à la religion de l'État? Du premier coup, le Sanhédrin lui applique la peine du Code mosaïque, celle de *la mort par lapidation* (*Deutéronome*, XVII, 1-7). On ne peut pas trouver un contraste plus expressif et plus concluant.

Enfin, non content d'avoir frappé l'orateur des dissidents, le Sanhédrin résolut d'extirper entièrement le ferment hérétique : il bannit de Jérusalem tous les chrétiens hellénistes. *Les Apôtres ne furent pas compris dans cette mesure!* « *Actes*, VIII, 1. Au même temps, il s'éleva une grande persécution contre l'Église de Jérusalem; tous les Fidèles, *excepté les Apôtres*, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie. » Cette différence de traitement à l'égard des Apôtres et à l'égard des chrétiens hellénistes, est une preuve dernière et décisive de la parfaite orthodoxie des Apôtres. Autant, avec cette orthodoxie, les faits dans les trois épisodes des Actes s'expliquent clairement et s'enchaînent avec aisance, autant ces mêmes faits restent contradictoires, sans lien logique, en un mot, incompréhensibles, si la doctrine prêchée par les Apôtres est hérétique et attentatoire à l'orthodoxie nationale.